



SYNTHESE

DES SECONDES JOURNEES NATIONALES D'ETUDE ET DE FORMATION EN SOCIO-SPORT

7 ET 8 DECEMBRE 2023

Avec le soutien de :



Tables des matières

[#2](#) - Liste des abréviations

[#4](#) - Plénières d'ouverture

[#5](#) - Ouverture institutionnelle

[#9](#) - Orientations et travaux 2023 « ISS » : « Introduction générale & présentation des actualités et travaux 2023 »

[#13](#) - Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

[#18](#) - Ateliers

[#19](#) - Atelier 1 : Compétences, métiers et formations du socio-sport : quelles attentes, quels besoins ?

[#24](#) - Atelier 2 : Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social : Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

[#28](#) - Atelier 3 : Le renouvellement des contrats de ville, quelle place pour les activités physiques et sportives et le socio-sport ?

[#31](#) - Moments d'échanges

[#32](#) - Activités socio-sportives

[#34](#) - Forum des acteurs

[#35](#) - Plénières

[#36](#) - Témoignages et retours d'expérience de bénéficiaires

[#39](#) - Plénière d'ouverture du 2ème jour : « En quête de sens, voyage en utopie »

[#41](#) - Ateliers

[#42](#) - Atelier 4 : L'évaluation et la mesure d'impact, des conditions du socio-sport et une nécessité pour rendre compte

[#48](#) - Atelier 5 : Socio-sport et insertion professionnelle : Comment répondre aux besoins des publics et des entreprises ? Quelle place pour les acteurs sportifs et socio-sportifs ?

[#52](#) - Atelier 6 : Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles

[#57](#) - Plénières de clôture

[#58](#) - Synthèse des Journées nationales d'Etude et de Formation en socio-sport 2023

[#60](#) - Clôture des Journées nationales d'Etude et de Formation en socio-sport 2023

Liste des abréviations

ANS : Agence Nationale du Sport

BIS : Breizh Insertion Sport

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

COSMOS : Conseil Social du Mouvement Sportif

CPB : Cercle Paul Bert

CREPS : Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

DAHLIR : Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers

ESD : Éducateurs Sportifs Départementaux

ESS : Économie Sociale et Solidaire

ETP : Emploi Temps Plein

FFCO : Fédération Française des Clubs Omnisports

FNE : Fonds Nationale de l'Emploi

Formation EMMA : Engagement et Mobilisation autour des Métiers de l'Animation

ISS : Impact Social par le Sport

JAAC : Jeanne d'Arc Alouettes de Caluire

JEF : Journées d'Etude et de Formation en socio-sport

JOP : Jeux Olympiques et Paralympiques

MSJOP : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PRN SI : Pôle Ressources National Sport-Innovations

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

RSA : Revenu de Solidarité Active

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

TS : Travailleur Social

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

VSS : Violences Sexistes et Sexuelles

Plénières d'ouverture

Ouverture institutionnelle

Orientations et travaux 2023 « ISS » :
« Introduction générale & présentation des actualités et travaux 2023 »

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Fabienne BOURDAIS, Directrice des sports - Déléguée ministérielle à la lutte contre les violences dans le sport - Ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques

- La complexité du sujet du socio-sport invite à inscrire la politique publique qui est portée par le MSJOP mais aussi les différents ministères dans un temps long.

- Les politiques publiques mises en œuvre dans le cadre interministériel et partenarial sont d'une extrême richesse comme en témoigne la diversité des institutions, associations et entreprises représentées lors de ces journées. On entend surtout beaucoup parler du sport par la médiation de la performance sportive. Cette initiative relève de la performance sociale du sport, on en parle moins mais cela reste essentiel tant ce champ du socio-sport peut contribuer à changer des vies, et peut accompagner des publics jeunes et moins jeunes.

- L'importance de l'action des personnels qui interviennent auprès des fédérations sportives engagées depuis de nombreuses années sur ces questions d'insertion, avec l'appui déterminant des structures associatives.

- C'est pourquoi le projet ISS qui a été initié permet de donner une dimension innovante et inédite à ces politiques publiques prioritaires. Ce projet est porté par 3 acteurs associatifs qui ont su mettre en commun leurs réflexions, leurs résultats (il s'agit bien d'être dans l'action), leurs difficultés et surtout leurs ambitions, avec un écosystème qui est pluridisciplinaire (relevant à la fois du champ sportif, du champ social ou encore de la recherche).

- L'engouement pour cette 2ème édition augurant du même succès que la 1ère édition traduit une attente, un besoin de partage, de soutien et de co-construction autour du socio-sport.

- Ces journées s'inscrivent dans une actualité riche nourrie des priorités gouvernementales avec un objectif de 100 000 nouveaux emplois sur le quinquennat. Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs initiatives extrêmement structurantes pour cette politique publique :

- Une feuille de route sur l'insertion par et dans le sport grâce à un premier partenariat entre 3 ministères (MSJOP, Ministère du travail, de plein emploi et de l'insertion, et la Ministre chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle). Il s'agit de :

→ Promouvoir les métiers du sport et du service public auprès des acteurs,

→ Renforcer le rôle social des acteurs du sport,

→ Mieux structurer/coordonner les différents acteurs,

→ Mobiliser les nombreux dispositifs au bénéfice des personnes les moins qualifiées et éloignées de l'emploi. L'objectif est de multiplier par 5 le nombre de bénéficiaires d'actions d'insertion par le sport chaque année.

- C'est aussi l'objectif du Grenelle de l'emploi et des métiers du sport organisé par la ministre en juin dernier
- Atteindre l'objectif de 10 000 clubs engagés au cours de 2024.
- Ce sont aussi des moyens supplémentaires mobilisés avec le financement sur 3 ans de 1000 emplois d'éducateurs socio-sportifs dans les clubs, avec un appui sur l'Agence Nationale du Sport (ANS).
- Création de l'Alliance pour l'inclusion par le sport qui réunira tant des collectivités que des acteurs mobilisant le sport comme levier d'inclusion et d'insertion professionnelle.
- Ce sont autant de sujets qui seront nourris de vos travaux, notamment sur l'évaluation, la mesure d'impact des dispositifs sur les publics ciblés.
- Nous sommes là, au cœur de l'action du MSJOP, dans sa capacité à fédérer les expertises et à mettre à disposition du plus grand nombre des outils pratiques et des connaissances qui sont à la fois nourris par les expériences et la recherche.

Ouverture institutionnelle

Aude REYGADE, Directrice, CREPS Pays de la Loire

- 2 choses nous ont motivé à organiser à nouveau cet évènement : tout d'abord, lors des 1ères journées, une énergie incroyable s'était dégagée avec une vraie cohésion et un travail productif. Il y avait un désir de ne pas laisser cette dynamique s'éteindre, comme cela arrive souvent avec des colloques qui ne débouchent sur rien de concret. Nous avons voulu faire un rendez-vous régulier pour continuer à avancer avec cette belle énergie. Il y avait l'idée de tourner sur les territoires, mais finalement pourquoi ne pas pérenniser dans le lieu et dans le temps cet évènement de manière annuelle ?

- Le CREPS s'empare du sujet de l'innovation sociale notamment via le PRN SI avec lequel il y a un travail en partenariat sur ce champ. Nous travaillons également avec des associations sur ce champ socio-sportif.

- Le CREPS est porté par des missions de service public axées sur la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et le sport. Ce croisement nous permet de travailler sur l'accessibilité et l'inclusion à travers ces différents domaines.

- On croit aussi beaucoup au travail sur l'accessibilité des formations et à cette nécessité d'avoir une 1ère marche. Parfois, nos brevets professionnels et nos diplômes d'Etat demandent des niveaux qui sont difficiles à acquérir dans un premier test de sélection, donc on a construit des parcours de formation de préqualification, de préformation. Par exemple, avec l'UFOLEP et l'Ecole de la deuxième chance on travaille effectivement sur cette première marche qui est un peu longue (parfois 1 an) car c'est un public éloigné qui nécessite des moyens différents, une attention particulière et une mobilisation des acteurs. Accompagner ce public demande du temps, de l'énergie, de l'effort. Mais quand on s'y met tous ensemble, on obtient des taux d'insertion prouvant la réussite. Par exemple, avec la formation EMMA que nous mettons en place depuis 3 ans, nous avons des taux incroyables de réussite sur ces jeunes qui travaillent à un panel de découvertes du champ de l'animation et du sport et qui sont ensuite orientés en fonction de ce qu'ils ont découverts.



Pauline WEISS, Conseillère déléguée à l'égalité hommes femmes - Membre de la commission Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités, civisme et égalité hommes-femmes, Région Pays de la Loire

- Au niveau de la région Pays de la Loire, nous sommes ravis de pouvoir accueillir cet évènement.

- La Commission « Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités, civisme et égalité hommes-femmes » se mêle au sujet de ces journées. Quand on parle de la culture ou du sport, on parle toujours du sujet d'inclusion sociale et d'amener la pratique sportive à l'ensemble des personnes, évidemment les publics éloignés mais aussi les personnes en situation de handicap. On a aussi tout un sujet de mixité plus largement dans le sport. Quand on travaille sur certaines thématiques, c'est important de l'avoir en tête. Le CREPS est très dynamique, avec des équipes très impliquées sur ces sujets. Le CREPS est aussi tourné vers la performance sportive, mais nous, la Région, soutenons des clubs et des sportifs de haut niveau, et nous soutenons aussi les initiatives d'insertion sociale. Nous souhaitons aussi avoir le sport pour tous dans notre politique régionale.

- Soutenant des évènements sportifs sur l'ensemble des Pays de la Loire, nous souhaitons également accompagner les évènements sportifs au niveau local quelle que soit leur dimension, notamment quand le souhait est d'amener tous les publics, y compris les plus précaires, vers la pratique sportive.

- Nous offrons un petit soutien financier pour la tenue de cet évènement. Nous sommes partenaires du CREPS qui organise de nombreuses activités et animations. Il faut également souligner que la région Pays de la Loire est une terre de sport. Nous sommes la première région en nombre de licenciés sportifs et en termes de bénévolat. Nous sommes vraiment une terre d'engagement et de sport, il est donc important de soutenir l'ensemble de ces évènements et de promouvoir l'inclusion.

Louise PAHUN, Vice-Présidente aux sports solidaires et responsables, Département de Loire-Atlantique

- Le Département apporte un soutien financier pour la tenue de cette journée mais a aussi une présence forte et un engagement continu sur ce sujet-là.

- Les départements de France ont des compétences obligatoires très fortement orientées vers le social :

- Prendre soin de l'enfance et assurer la protection des mineurs placés ou non accompagnés dans le cadre de la protection de l'enfance
- Prendre soin des personnes âgées, et en situation de handicap
- Redistribuer le RSA

- Ce sont des compétences obligatoires. En revanche, le sport est une compétence facultative. On n'est pas sommé de faire du sport, mais même en temps de crise on continue à le soutenir.

- On a fortement intérêt à le soutenir et à mettre le sport au service des compétences obligatoires du département qui sont profondément tournées vers le social. Le sport est un formidable vecteur/accélérateur pour ramener/raccrocher des personnes en situation de fragilité sociale vers le mieux être ou bien vers le lien social. Cela fait donc profondément sens que le département soit présent sur ces journées.

- Les équipes du département mènent des projets comme "En Corps En Jeu". Ce sont des expérimentations qui ne demande qu'à être amplifiées et entrer en résonance avec les acteurs comme BIS.

- Je suis certaine que ces journées feront ressortir des caps et propositions qui vont permettre de faire progresser les politiques publiques en la matière pour véritablement mettre le sport au service du social.

Plénières d'ouverture

Ouverture institutionnelle

Orientations et travaux 2023 « ISS » :
« Introduction générale & présentation des actualités et travaux 2023 »

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Orientations et travaux 2023 « ISS » :

« Introduction générale & présentation des actualités et travaux 2023 »

Éléments de contexte

Sanoussi DIARRA, Délégué au développement, Rebonds!

Rebonds utilise le sport comme outil d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle auprès de publics présentant des fragilités. L'association met en place des actions éducatives de masse, avec en parallèle un accompagnement individuel, et en travaillant sur les questions de mixités sociales et d'égalités de genre ainsi que les questions de santé.

« On entend parler pour la première fois de champ du socio sport et de politiques publiques visant un impact social par le sport. Nous sommes nombreux en France à utiliser le sport comme outil pour atteindre des finalités sociales, éducatives, sanitaires. Ces journées sont une nécessité pour rassembler les acteurs publics, privés, du mouvement sportif et du social, et générer un impact social par le sport. Nous sommes dans une démarche très co-constructive, positive et collective, partant de l'expertise de nos actions de terrain et de la capacité des enseignants chercheurs pour objectiver ce travail »

Pierre- Emmanuel BARUCH, Directeur, DAHLIR

L'association DAHLIR vise à faciliter l'accès aux loisirs aux personnes qui en sont les plus éloignées (en situation de handicap, de précarité sociale, avec des problématiques de santé, étant en territoire rural ou en quartier prioritaire). L'enjeu est de faire le lien entre la demande d'une personne et une association sportive du territoire. On sert de passerelle entre le champ du social et le champ du sport en AURA et en PACA.

« En s'inscrivant dans ce projet, pour nous l'idée était d'être dans l'ouverture et de ne pas rester à 3. Assez vite, le PRN SI s'est joint à nous dans la réflexion. Nous essayons de construire des outils qui soient utiles pour tous sur le terrain. L'enjeu est d'avancer ensemble et trouver des réponses pour travailler avec les différents acteurs du sport et du champ social. Ces journées ont cette vocation de pouvoir réunir tout le monde. »

Erwan GODET, Directeur, Breizh Insertion Sport (BIS)

BIS est principalement en Ille-et-Vilaine et dans la métropole rennaise pour des actions dans la même lignée que Rebonds et du DAHLIR. BIS agit sur l'axe éducation populaire et réhabilitation sociale par l'activité, et non pas sur l'activité, car le sport n'est pas suffisant. Le champ est donc bien plus large que le sport.

« La précarité n'a jamais atteint ce niveau. Aujourd'hui, les pouvoirs publics ont une vraie responsabilité sur l'accompagnement des publics en grande difficulté. On a besoin de stabilité, on ne peut pas tout le temps expérimenter et innover. Il faut nous permettre d'inscrire ce qui fonctionne dans la durée. »

Maxime Leblanc, Pôle Ressources National Sport Innovations (PRN SI)

Le PRN SI, créé en 2019 est une structure d'appui à la Direction des Sports du MSJOP et une structure ressources pour elle ainsi que pour l'écosystème sportif et socio sportifs concernant les différentes innovations dans le sport (technologies, nouvelles pratiques...). Le PRN SI s'investit dans le champ des innovations sociales depuis la création du projet Impact Social par le Sport.

« Plus qu'un financement (suivi, accompagnement) depuis 3 ans, nous apportons une contribution à ce développement et à cette structuration du socio sport en essayant de rassembler les expériences locales et les politiques publiques. Il y a beaucoup d'actualités sur le sujet, on s'inscrit aussi dans cette trajectoire de la feuille de route interministérielle sur les emplois socio-sportifs et l'héritage des JO. »

Orientations et travaux 2023 « ISS » :

« Introduction générale & présentation des actualités et travaux 2023 »

Bilan des travaux 2023

Sanoussi DIARRA, Rebonds!

On s'était engagé dans une démarche de structuration du socio-sport qui a permis de le définir en expliquant que le sport n'avait pas de pouvoirs magiques, qu'il fallait le mettre sous conditions pour qu'il permette de générer un impact social par le sport. C'est un outil à mettre dans de bonnes conditions pour atteindre les finalités sociales et éducatives souhaitées.

On a travaillé autour de la question de la formation, des compétences et des métiers, avec la construction de référentiels (d'activités, de compétences, de formations, de métiers) et des expérimentations sur les modalités de formation des acteurs sportifs pour qu'ils deviennent socio-sportifs (quelle ingénierie de projet, partenariats...).

Nous avons aussi poursuivi le travail sur la question de l'accompagnement dans le contexte des 10 000 clubs sportifs engagés (politique publique à sécuriser). Comment faire en sorte que ces clubs génèrent un impact social par le sport, pour qu'ils n'impotent pas en route et pour que les passionnés de sport puissent s'occuper de publics vulnérables ? Cette sécurisation se fait par la production d'expertise sur la base des innovations et par le partage de cette expertise. On sait qu'on va être utile à 2 niveaux :

- Accompagner le déploiement de cette politique socio-sportive
- Accompagner le fonctionnement des clubs sportifs qui s'engagent sur le socio-sport

Nous avons mis en avant les « conditions d'un impact social par le sport » du point de vue structurel (maturité et degré de professionnalisation de la structure), organisationnel (méthodologie de projet, mobilisation des compétences...), que nous avons voulu approfondir du point de vue opérationnel (traitement didactique, adapter la démarche au public, posture professionnelle, gestion de l'espace-temps...).

Il y a également la question de la pratique de dialogue et de la collaboration. La structuration du socio-sport ne sera possible que si l'ensemble des partenaires participent et co-construisent quelque chose qui fasse sens dans la durée, c'est comme ça que nous avons travaillé cette année.

Erwan GODET, Breizh Insertion Sport (BIS)

Aujourd'hui, le socio-sport est un outil permettant de décroiser et probablement à certains publics de renouer avec l'envie d'être accompagné. Cet outil, tout comme le socio-culturel, est puissant mais nécessite des formations (quelle intention pédagogique, quels relais autour de nous ?).

L'organisation du sport en France (diplômes, nomenclatures, décrets...) est complexe et ne favorise pas toujours la légitimité des acteurs utilisant l'outil sportif dans l'action sociale. Dans un pays où le corporatisme est fort, il faut réussir à s'autoriser de sortir des cadres définis par les fiches métiers et aller sur d'autres compétences, à ouvrir des espaces, et à penser la formation de manière plus transversale. D'autres pays ne se posent pas ces questions car il y a des socles communs, de la porosité et de la transversalité, facilitant l'utilisation du sport dans des projets d'action sociale. Il faut donc ouvrir, décroiser et repenser l'accès aux filières et leur contenu.

La collaboration avec les Belges sur l'échange de pratiques offre une opportunité de découvrir de nouvelles approches et potentiellement de créer des initiatives innovantes. Cette démarche doit être envisagée à une échelle européenne plus large, il y a les pays nordiques mais pas que (Italie, Espagne, Pays de l'Est). S'inspirer des pratiques européennes représente un fort intérêt, mais cela implique de remettre en question les structures établies il y a plusieurs décennies, ancrées dans la culture française. Il reste beaucoup à faire concernant la place de l'éducation populaire et du sport au sein de l'éducation nationale (singularités) ou dans les processus d'accompagnement sociaux (barrières à faire tomber, se faire confiance).

Orientations et travaux 2023 « ISS » :

« Introduction générale & présentation des actualités et travaux 2023 »

Bilan des travaux 2023

Pierre-Emmanuel BARUCH, DAHLIR

L'année dernière, l'expérimentation menée sur 3 clubs de la FFCO a montré l'intérêt de ces clubs d'avoir une ouverture en termes de pratique ainsi que les difficultés que cela pouvait engendrer. On vient pour pratiquer sa discipline, un encadrant bénévole vient encadrer sa discipline. Les réactions et engagements dans les clubs accompagnés étaient différents.

Au travers de l'accompagnement, on a renvoyé les effets que notre action (ne se limitant pas à la performance) pouvait induire dans les clubs. On a par exemple mis en avant le rôle que pouvait jouer l'activité physique et le club dans l'accompagnement des personnes. Ne plus être centré sur le résultat mais aussi sur ce que ça pouvait engendrer concernant les questions d'employabilité, de santé, de parentalité... Il y a plein d'effets sur lesquels on a senti qu'il était important d'accompagner les clubs volontaires. La première année a donc permis de travailler ensemble, d'aborder des sujets autour de la gouvernance, du modèle économique, des acteurs avec qui on pouvait être amené à travailler d'un point de vue institutionnel et opérationnel. L'idée était de ne pas centrer uniquement sur les politiques de la ville mais aussi d'ouvrir plus largement.

Il y a 1 an, il nous semblait important d'aller plus loin que l'expérimentation menée sur l'année 1, notamment parce qu'il y a eu une dynamique nationale impulsée. Cette année, on a voulu imaginer un programme d'accompagnement beaucoup plus structuré et structurant autour de la question du socio-sport. Il y a l'enjeu de savoir comment on peut arriver à accompagner les clubs vers le socio-sport, à structurer les choses et à être un acteur du territoire ?

Maxime Leblanc, Pôle Ressources National Sport-Innovations (PRN SI)

La nouvelle Plateforme Sport & Inclusion (www.sport-inclusion.fr) a été pensée comme un carrefour des ressources sur la question du socio-sport qui sont mises à disposition des acteurs socio-sportifs, des services de l'Etat et des collectivités territoriales. Elle permet notamment d'accueillir les livrables, productions, réflexions et outils (ex : l'outil d'auto-diagnostic) du projet Impact Social par le Sport.

En outre, elle propose plus de 30 retours d'expériences de projets socio-sportifs qui fonctionnent ainsi qu'un annuaire des dispositifs de soutien aux projets socio-sportifs réunissant plus de 350 aides à différents échelons (départemental, régional, national/européen). C'est une plateforme qui est ouverte à l'ensemble des acteurs engagés dans l'inclusion sociale par le sport, elle est faite par le PRN SI mais elle est surtout faite pour les acteurs socio-sportifs qui s'engagent dans cette démarche-là, donc si vous souhaitez valoriser des pratiques, y voir apparaître de nouvelles ressources vous pouvez nous contacter. Des ressources seront également disponibles sur la question de l'évaluation de l'impact social par le sport que l'on suit dans le cadre de la feuille de route interministérielle insertion par et dans le sport.



Plénières d'ouverture

Ouverture institutionnelle

Orientations et travaux 2023 « ISS » :
« Introduction générale & présentation des actualités et travaux 2023 »

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Introduction

Etant fondamentalement attachés à la question de la portée sociale des travaux et la manière dont peuvent circuler les savoirs, de nombreuses collaborations ont été développées par les chercheurs et c'est dans cette veine-là qu'ils collaborent avec le consortium ISS depuis plusieurs années. Portant un regard sociologique sur les 3 terrains étudiés en Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Occitanie, les chercheurs ont mis en évidence des éléments propres à la conception et la mise en œuvre d'actions visant un impact social au sein de ces associations et dont l'analyse croisée a permis de faire ressortir des points communs propres au socio-sport. S'inscrivant dans le champ de la sociologie, les travaux restitués par les chercheurs ont émergé des problématiques du terrain et ont donc suivi une démarche inductive et ancrée.

Diffusion du socio-sport au sein du mouvement sportif traditionnel par l'accompagnement

Nicolas Penin, Chercheur, atelier SHERPAS, du laboratoire régional URePSSS, Université d'Artois

Cherchant à comprendre comment peut s'opérer le déploiement d'une démarche socio-sportive dans une association sportive « traditionnelle » accompagnée par un acteur socio-sportif dans un cadre multi-partenarial, 3 associations de la FFCO qui étaient accompagnées par le consortium ISS ont été observées et une quarantaine d'entretiens approfondis ont été réalisés avec les équipes des 3 associations du consortium (BIS, DAHLIR, Rebonds !), des membres des associations partenaires et des acteurs importants des écosystèmes locaux. Ainsi, 2 temps ont été distingués :

- Le temps des intentions
- Le temps de la mise en œuvre

Le temps des intentions :

Également appelé le temps de l'adhésion au principe ou le temps des idées, il repose sur 3 types de leviers :

- L'incitation externe (notamment des pouvoirs publics locaux qui peut être décisive)
- Une stratégie opportuniste
- L'adhésion éthique

Ces ressorts ne sont pas nécessairement exclusifs et peuvent parfois se combiner. Ainsi, selon les leviers utilisés ou non par les associations, des types de profil peuvent être mis en lumière.

A l'inverse, ces 3 ressorts ne travaillent parfois pas de concert, c'est par exemple le cas lorsque l'incitation est perçue comme trop forte et que le modèle semble être imposé à une association qui produit autre chose depuis longtemps ce qui peut générer au contraire une forme de résistance. Néanmoins, quelles qu'en soient les raisons, l'adhésion à la démarche socio-sportive est relativement consensuelle : « *On est assez d'accord pour dire qu'entreprendre une démarche socio-sportive présente un intérêt* ».

Le temps de la mise en œuvre :

Ce second temps est plus conflictuel que le précédent pour plusieurs raisons. En effet, la question du développement et du déploiement du socio-sport se pose particulièrement lorsque les ressources qui lui sont attribuées entrent en concurrence avec celles déjà très limitées qui sont dédiées aux autres actions sportives. Répondant à la crainte d'assujettir la pratique sportive aux objectifs du socio-sport, celui-ci peut donc être considéré favorablement s'il n'entre pas en concurrence avec des ressources :

- Infrastructurelles : Il ne doit pas remplacer des créneaux déjà réservés à d'autres activités
- Matérielles/Financières : Il ne doit pas coûter de l'argent déjà affecté à autre chose
- Humaines : Les personnes investies dans des actions sportives ne doivent pas être captées par le projet socio-sportif

De plus, une pression trop forte remettant en cause « *les fondements coubertiniens d'un sport qu'on se plait parfois à présenter comme étant naturellement éducatif* » pose également problème. Considérer que le socio-sport relève d'une démarche spécifique demandant des compétences particulières revient aussi à désenchanter cette vision du sport, même si certains éducateurs sportifs doutent de les avoir.

Ces éléments produisent, de fait, un rapport tiraillé au socio-sport entre les angoisses, doutes, contraintes et résistances d'un côté, et l'idée qu'il faut se saisir de cette opportunité de l'autre côté.

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Ainsi, bénéficier de moyens supplémentaires spécifiques et de l'appui d'un partenaire socio-sportif sont des conditions nécessaires mais pas toujours suffisantes pour déployer le socio-sport dans les clubs traditionnels puisque l'adhésion éthique locale et les relais locaux convaincus de cette utilité le sont aussi.

Paradoxalement, le système de fonctionnement en silos des associations traditionnelles fragilise la position du socio-sport (car son existence est très liée à la manière dont les projets sont portés et aux moyens dédiés) tout en la renforçant dans un contexte politique plutôt favorable conduisant des programmes socio-sportifs à développer des stratégies de financement autonomes devant souvent reposer sur une formalisation élaborée des propositions conduisant à une forme de professionnalisation nécessaire.

Ce panorama pose finalement la question de la pertinence du développement du socio-sport au sein du mouvement sportif traditionnel, invitant donc à penser cette collaboration entre des acteurs socio-sportifs, un accompagnement et des acteurs sportifs traditionnels comme une perspective qui est à la fois ambitieuse, optimiste, mais qui impose de rester vigilant et de penser aux conditions de cet accompagnement sans lesquels nous pensons que le développement effectif du socio-sport risque d'être fortement compromis.



Les coûts du socio-sport

Loïc SALLÉ, Chercheur, Atelier SHERPAS, laboratoire Régional URePSSS, Université de Lille

Délaissant la question socio-économique, la question du coût a ici été abordée comme étant « *l'ensemble des obstacles à surmonter à l'intérieur de ces organisations sportives pour pouvoir introduire, développer, pérenniser, stabiliser ce type de dispositifs du socio-sport* ». Se concentrant plutôt sur les représentations, les systèmes de valeurs et les modes d'organisations pouvant également constituer des freins assez importants au développement du socio-sport, les analyses ont notamment permis de distinguer 2 sources principales de tensions : Une première de l'ordre des représentations et des systèmes de valeurs et une seconde associée au degré de rationalisation et de structuration de l'organisation que le socio-sport requiert indirectement.

Représentations et systèmes de valeurs :

Le socio-sport peut générer des oppositions relatives aux évolutions, en particulier des pratiques historiques. Des ressorts spécifiques de blocages ont été identifiés concernant :

- La question de la définition du sport légitime au sein du club, dans lequel un modèle domine, reléguant les autres projets au second plan, à moins qu'ils n'attirent de nouveaux publics vers la compétition ou ne les fédèrent autour de leur propre modèle. Par opposition, le socio-sport est souvent perçu comme une opportunité pour diversifier les ressources, notamment financières permettant d'accroître la visibilité (en attirant de nouveaux mécènes via la dimension sociale du projet) et/ou de financer la compétition.
- L'essentialisation du sport et des valeurs positives associées, dont on oublie les conditions d'efficacité.
- La remise en cause plus générale des croyances et des vertus sociales, éducatives et sanitaires qui sont communément associées à l'activité sportive. Etant désacralisée lorsqu'elle est vue comme un objet, un levier, une ressource, cela peut fragiliser l'essence même de l'engagement associatif et pouvant entraîner un désenchantement et une perte de sens.
- Le socle des valeurs communes et le sens de l'action collective qui peuvent évoluer et risquer de faire évoluer l'identité sociale de l'organisation si l'action socio-sportive devient plus qu'une action périphérique.

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Degré de rationalisation et de structuration de l'organisation :

La pérennisation et la stabilisation de la démarche socio-sportive sont directement associés à un mode de structuration et un mode d'organisation qui eux-mêmes peuvent produire une autre forme de tensions. Pouvant provoquer un centre de bouleversement assez important, le socio-sport nécessite une forme d'ingénierie naturelle et indirecte renvoyant à une spécialisation accrue, l'acquisition de compétences d'intervention variées, une très forte bureaucratisation et une institutionnalisation marquée.

Cependant, cette évolution gestionnaire des modes de fonctionnement et des formes de gouvernance impactent aussi en profondeur les organisations sportives traditionnelles, les amenant vers une professionnalisation qui, pour certains membres, menace les identités bénévoles puisqu'elle vient brouiller les repères identitaires associatives traditionnelles, notamment pour 2 raisons principales. D'abord parce que le socio-sport justifie une transformation des compétences des intervenants, adoptant des modes d'organisations proches de l'entreprise et pouvant potentiellement entrer en conflit avec les représentations historiques du secteur associatif. D'autres part, certains acteurs associatifs peuvent être confrontés à une forme d'injonction paradoxale entre les exigences de rationalisation et d'efficacité liées à la mise en œuvre des dispositifs socio-sportifs ; et la nécessité de préserver les représentations et les systèmes de valeurs consécutifs d'une identité associative basée sur l'engagement.

Si l'introduction des processus gestionnaires dans le fonctionnement des associations pour administrer des projets socio-sportifs ne sont pas ou mal maîtrisés, elle peut générer des conflits de valeurs auprès des dirigeants bénévoles fondant principalement leur engagement associatif sur un projet collectif et non consommatoire. De la même manière, des débats soulèvent les questions du statut du public socio-sportif et de leur adhésion aux organisations de manière plus générale.

Finalement, la conversion des organisations et de leurs membres, tant au niveau des pensées (système de représentations) que des actions et la manière de structurer et mettre en œuvre le projet, apparaît donc comme un élément clé pour stabiliser et pérenniser le socio-sport dans les clubs sportifs traditionnels.

Caractérisations des acteurs et résistances au processus d'accompagnement vers le socio-sport

François LE YONDRE, Chercheur, laboratoire VIPS2, université Rennes 2

L'année dernière, à la place de définir le socio-sport (ce qui n'est pas le rôle de la sociologie), nous avons essayé de comprendre les registres de définition du socio-sport revendiqués par chacun et où apparaissent parfois des contradictions. Cette année, la démarche a permis d'interroger la configuration actuelle et les récentes intentions politiques positionnant le mouvement socio-sportif récemment constitué en intermédiaire pour diffuser le socio-sport auprès du mouvement sportif. Plus particulièrement, notre analyse s'est concentrée sur la relation d'accompagnement de 3 clubs sportifs traditionnels affiliés à la FFCO par les associations du consortium, et a notamment mis en lumière des résistances présentes dans ce processus. En effet, il y a une très forte incitation politique nationale et locale à la fois normative et économique, donnant lieu à des stratégies opportunistes, ainsi qu'une adhésion éthique. Mais ce dernier levier ne suffit pas et s'interroge : « *il peut y avoir une adhésion éthique déclarée "on est tous d'accord" mais sur les manières de faire il y a de grosses différences et c'est là qu'émergent un certain nombre de résistances* ». Il était alors nécessaire de comprendre comment se caractérisaient les acteurs socio-sportifs et les acteurs sportifs traditionnels pour répondre à cette question.

Les acteurs du mouvement socio-sportif :

En réalité, les acteurs socio-sportifs se caractérisent eux-mêmes sous l'angle de critères et « *sont à peu près tous d'accord pour dire "nous utilisons le sport comme un outil, qu'on travaille de façon didactique pour l'adresser à des publics qui sont en difficultés et les accompagner et les aides d'une manière ou d'une autre"* ». Il y a donc un trait commun auquel s'ajoute le caractère plurisectoriel car le socio-sport touche à différents secteurs (publics variés) y compris du point de vue institutionnel : Ce sont des éléments manifestes.

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

En objectivant et formulant d'une manière collective ces points communs, les acteurs socio-sportifs ne sont plus simplement juxtaposés en faisant des choses plus ou moins similaires chacun de leur côté, mais se sont constitués en une communauté épistémique. Cela signifie qu'en s'appuyant sur ce qui les caractérise de manière transversale et identique, ils se sont organisés pour faire valoir l'enjeu socio-sport auprès des pouvoirs publics, le mettre à l'agenda politique et faire valoir une expertise sur la manière de faire.

Malgré tout, il y a également des différences entre ces acteurs. Il y a d'un côté des différences techniques observables sur le terrain (les éducateurs socio-sportifs d'associations différentes ne font pas exactement la même chose) et d'un autre côté des différences politiques qui sont reliées aux différences techniques mais sont moins facilement perceptibles. Parfois, le point de vue politique est complètement assumé et conscient, parfois les positions et discours ont une teneur politique mais qui n'est pas présentée comme telle.



Ces différences, parfois qualifiées de politique, renvoient à des principes de philosophie politique qui ne sont pas idéologiques, même si le secteur socio-sportif est également caractérisé par des contrastes idéologiques. Par exemple, les mineurs délinquants accompagnés par la PJJ peuvent être considérés comme des êtres responsables moralement ou pénalement, ou bien comme des êtres encore éducatibles. Cette tension idéologique traversant l'institution de la PJJ aujourd'hui et dans son histoire oriente l'utilisation du sport selon un registre de responsabilisation ou un registre d'éducabilité en travaillant sur l'environnement.

Les acteurs du mouvement sportif traditionnel :

Bien que les 3 clubs FFCO ne représentent pas l'ensemble du mouvement sportif, ils sont chargés de l'histoire du sport moderne du XX^{ème} siècle où l'on retrouve une tension politique dans l'institution du sport entre la spécialisation et la polyvalence. Initialement structurés autour de l'éthique de la polyvalence, les clubs omnisports ont été traversés par la logique de la spécialisation, se traduisant aujourd'hui par un fonctionnement en silos (sections sportives) et une affiliation à la FFCO ignorée par certains salariés de clubs.

Ainsi, lorsqu'il y a un accompagnement vers une démarche socio-sportive initiée par la volonté d'un club et soutenu par une association socio-sportive, on rencontre cette ambivalence qui est à l'origine de résistances à la fois organisationnelles (un projet socio-sportif suppose dans le club une transversalité entravée par le fonctionnement en silos) et à la fois liées au modèle économique (par exemple les villes financent ce qui tient de l'utilité sociale et pas une simple offre sportive). Elle est aussi à l'origine de résistances culturelles s'expliquant biographiquement. Les acteurs, bénévoles ou salariés, ont incorporé depuis des années une éthique basée sur l'entraînement technique et la compétition, considérant que le sport produit une sociabilité vertueuse. Il y a alors une « impossibilité à comprendre le socio-sport défini sous l'angle du travail didactique des activités pour produire des effets sociaux ».

Ces résistances posent finalement la question du type d'accompagnement à mettre en place.

Est-ce qu'il doit s'agir d'une conversion lente (acculturation au socio-sport tel que défini par les associations socio-sportives), d'un amalgame (juxtaposition d'une section socio-sportive à côté de sections disciplinaires comme c'est par exemple le cas avec le service socio-sport du Cercle Paul Bert à Rennes) ou bien d'un amalgame de fond (comprendre comment ce qui existe déjà dans le registre compétitif peut aussi devenir socio-sportif) ?

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Des perspectives de poursuite de travaux

La deuxième phase de la recherche, directement en lien avec les associations, permettra de s'intéresser aux effets des dispositifs sur les bénéficiaires de cet accompagnement. Bien que le programme de travail soit en cours de construction avec le consortium, des éléments communs sont d'ores et déjà stabilisés et permettent de se projeter pour les 2 prochaines années :

- Globalement, la démarche sera qualitative et d'inspiration sociologique. Mais cela n'exclue pas un travail pluridisciplinaire, notamment avec un cadre de psychologie sociale qui est très complémentaire à la sociologie pour comprendre les effets sur les publics. En STAPS, les laboratoires sont pluridisciplinaires et ont donc « *les forces pour faire du pluridisciplinaire et rendre compte non pas d'effets corrélés avec la participation mais de causalité, c'est-à-dire de répondre à la question « ok il y a des effets observés, qu'est-ce qu'il s'est passé entre temps » et, une fois qu'on a compris ce qu'il s'est passé entre temps c'est-à-dire quels ont été les processus de causalité, « est-ce qu'on peut les transposer à d'autres publics, à d'autres contextes, à d'autres associations ? » Ça c'est notre perspective commune.* » (François LE YONDRE, Université Rennes 2).
- S'inscrire dans le temps long. Tout en s'engageant à produire dans un temps donné (respect des financements), le travail réalisé durant ces 1,5 ans permettra d'amorcer une enquête beaucoup plus longue pour travailler sur un suivi longitudinal qui s'inscrit dans la durée. Les effets s'inscrivent dans le temps long alors que les financements sont plutôt sur des temps courts. Si nous souhaitons capter des effets, il faudra suivre les publics sur 20-25-30 ans. On espère que l'occasion sera offerte par le consortium de poursuivre. Le temps long est également nécessaire pour construire les outils.
- Etudier les effets produits sur les publics ne signifie pas abandonner la logique d'accompagnement. Il s'agira également d'essayer de continuer à étudier ce processus de développement de projets socio-sportifs en sollicitant régulièrement les structures accompagnées pour savoir comment ils se stabilisent dans le temps.
- Se concentrer exclusivement sur les effets consisterait à négliger les conditions les produisant et pourrait aussi produire des effets pervers. Dissocier ce qui est produit des conditions initiales et des conditions de production des effets ne sert pas les intérêts de la recherche, ni même celui des associations.

- Essayer d'introduire une dimension assez originale dans le champ des sciences sociales : La variable contrefactuelle. Il s'agira de tenter de mesurer les effets de l'accompagnement sur les individus à la lumière d'un groupe test et d'un groupe témoin qui va être composé des caractéristiques se rapprochant le plus possible du groupe test bénéficiant de l'accompagnement.

La convergence des intérêts entre la recherche et l'intervention est également importante, notamment concernant le développement d'outils à la fois fiables et fidèles permettant d'évaluer les dispositifs mis en place. Cette démarche nécessite, elle aussi, du temps long et, même si les impératifs temporels des financeurs sont compris, il faut également considérer « *l'intérêt d'envisager les choses autrement afin de construire des outils qui soient à la fois utiles pour la recherche et pour l'intervention.* » (Nicolas PENIN, Université d'Artois).



Ateliers

Atelier 1 :

Compétences, métiers et formations du socio-sport : quelles attentes, quels besoins ?

Atelier 2 :

Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social :
Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

Atelier 3 :

Le renouvellement des contrats de ville,
quelle place pour les activités physiques et sportives et le socio-sport ?

Atelier 1 :

Compétences, métiers et formations du socio-sport : quelles attentes, quels besoins ?

Éléments abordés durant l'introduction

- Les structures mettant en œuvre des projets sportifs visant un impact social sont de plus en plus nombreuses. Le socio-sport est désormais reconnu et a entamé depuis plusieurs années un développement important, obligeant le secteur à se structurer et à se professionnaliser. A l'intérieur de la branche sport, le socio-sport est devenu créateur d'emplois.
- Comment structurer et développer une filière de qualité ? Comment l'émergence du socio-sport vient soit compléter, soit créer de nouvelles compétences dans le champ du sport ?
- L'engagement dans des actions socio-sportives fait apparaître la nécessité de compétences nouvelles : face à face pédagogique, dans la gestion d'un projet ou d'une structure, dans les interactions avec des partenaires variés.
- Quelles sont ces compétences ? Comment s'inscrivent-elles dans les secteurs d'activité reconnus ? Quels sont ces métiers qui émergent avec le socio-sport ? Sont-ils valorisables dans d'autres secteurs d'activité ? Quels parcours professionnels construire autour d'un métier du socio-sport ?
- La formation apparaît comme un élément de réponse essentiel aux besoins en compétences requis par ces nouveaux métiers



Rappel de la problématique de l'atelier

Atelier 1 : Compétences, métiers et formations du socio-sport : quelles attentes, quels besoins ?

Animateurs et intervenants

- **Sanoussi DIARRA, Délégué au développement, Rebonds!**
- **Aurélié COMETTI, Consultante**
- **Caroline CASIMIR, Chargé de mission, Rebonds!**
- **Yvan LUYTEN, Directeur des Centres de Conseil du Sport, ADEPS, Fédération Wallonie-Bruxelles**
- **Céline RECULET, Adjointe au chef du Bureau Emploi, métiers et diplômes du sport et de l'animation, MJSOP**
- **François LE YONDRE, Chercheur, laboratoire VIPS2, université Rennes 2**
- **Tatiana MAKSIMOVIC, Déléguée régionale, AFDAS**
- **Anthony ROUAULT, Saint Malo Bretagne Emeraude**

Atelier 1 :

Compétences, métiers et formations du socio-sport : quelles attentes, quels besoins ?

Idées fortes évoquées par les animateurs et les intervenants :

Sanoussi DIARRA, Délégué au développement, Rebonds!

Parmi les compétences attendues d'un éducateur socio-sportif, trois dimensions :

- la connaissance des publics spécifiques,
- la connaissance des thématiques (secteurs d'activités) dans lesquelles s'inscrit l'action,
- la connaissance des principes fondamentaux du socio-sport.

- Les formations en socio-sport complètent des compétences initiales qui sont un prérequis : celles garantissant la capacité à encadrer une activité physique et sportive (carte professionnelle). La capacité d'acculturation à d'autres secteurs d'activités que le sport est une compétence essentielle. Ex : dans un projet inscrit avec l'Education Nationale, la question de la contribution aux objectifs éducatifs relevant des textes officiels de l'institution est importante.

- Permettre de décloisonner les pratiques professionnelles pour construire des logiques de parcours d'accompagnement qui permettent d'appréhender les personnes dans leur globalité

Aurélie COMETTI, Consultante

- Analyse des formations proposées par les acteurs socio-sportifs et expérimentation de formations.

- Les travaux collectifs menés avec plusieurs structures socio-sportives ont permis de nourrir des blocs de compétences du socio-sport, communs à trois secteurs d'activités (sport, social, animation. ISS 2022).

- Construction des modalités de formation en socio-sport à partir des besoins de ces structures en matière de recrutement, de prise de poste et de formation interne

- Deux formations actuellement expérimentées : une formation certifiante pour qualifier un éducateur sportif en éducateur socio-sportif (CQP?), une formation « expert » en socio-sport spécialisé sur l'ingénierie de projet socio-sportif.

- Une réflexion globale sur les besoins en formation a permis de définir trois niveaux de formation d'une potentielle filière : sensibiliser, initier, développer.

- Des échanges de pratiques entre professionnels de structures socio-sportives ont permis d'identifier les expertises et les contenus à transmettre.

Caroline CASIMIR, Chargé de mission, Rebonds!

- Une analyse approfondie des besoins en compétences, métiers et formations en socio-sport des employeurs et des salariés. Initiation d'une démarche prospective en matière d'employabilité, d'évolution et de mobilité professionnelle par le socio-sport (parcours).

- Les travaux ISS 2022 avaient permis de faire valoir l'absence de formations en socio-sport, des compétences au recrutement jugées insuffisantes par les employeurs, et la nécessité pour les structures socio-sportives de recruter par défaut dans différents secteurs d'activité (sport, social, animation). Les employeurs ont déployé des formations en internes non certifiantes qui ont servi de matière à la création de nouveaux contenus.

- 2023 → 2 questionnaires : Salariés (21 réponses) et Employeurs (31 réponses) :

Salariés : 71% ne possédaient pas toutes les compétences requises au moment du recrutement → Apprentissage sur le terrain, formation interne. 36% ont une formation initiale reconnue en socio-sport

Employeurs : Manque de compétences des salariés au moment du recrutement → Formation interne informelle. Insatisfaction concernant l'offre de formations, différentes nomenclatures pour des missions similaires → Besoin d'un référentiel commun de formations, métiers et compétences en socio-sport

Yvan LUYTEN, Directeur des Centres de Conseil du Sport, ADEPS, Fédération Wallonie-Bruxelles

- Au sein de l'administration des sports francophone de Belgique (Wallonie-Bruxelles), développement de programmes assignant des finalités éducatives et sociales au sport pour les publics fragiles.

- Littératie physique → Intégration du sport tout au long de la vie de l'individu

- Formations en Belgique trop centrées sur la performance → Besoins de la population plutôt tournés vers le bien-être la santé, le lien social

- Niveau d'exigence envers les compétences bénévoles trop élevé → nécessité de construire des modalités de formation qui seront partagées avec les travaux menés en France dans de futures coopérations internationales.

Atelier 1 :

Compétences, métiers et formations du socio-sport : quelles attentes, quels besoins ?

Céline REULET, Adjointe au chef du Bureau Emploi, métiers et diplômes du sport et de l'animation, MJSOP

Grenelle de l'emploi et des métiers du sport a été une avancée significative pour préciser :

- Les travaux de réingénierie des diplômes en blocs de compétences avec la volonté de définition d'un référentiel commun de compétences.
- Le développement de passerelles/correspondances entre les formations de différents secteurs d'activités
- La valorisation des compétences développées via la Validation des Acquis de l'Expérience pour les salariés et pour les bénévoles.
- Le socio-sport peut être une filière dans le secteur Sport : intérêt d'intégrer les métiers du socio-sport dans la mise en œuvre des mesures du Grenelle et par conséquent de construire des référentiels métiers, compétences et formations.

François LE YONDRE, Chercheur, laboratoire VIPS2, université Rennes 2

- Dirige le seul Master spécialisé en socio-sport : le Master DISC (Développement, Intégration, Socialisation et Culture), vise à la conception et à la conduite de travaux/projets en milieux spécifiques et pour des publics relevant de fragilités (milieu carcéral, VSS, PJJ, GES...)
- Objectif : faire acquérir une double compétence sportive et sociale aux étudiants. Cela passe par la construction d'outils pédagogiques et de contenus scientifiques
- La pluridisciplinarité est placée au cœur de la formation,

Tatiana MAKSIMOVIC, Déléguée régionale, AFDAS

- AFDAS = l'opérateur de compétences de la Branche Sport, Depuis 2020 → 610M€ consacrés au financement de la formation en alternance ou à destination de salariés de la branche
- Deux enjeux : professionnalisation des acteurs qui portent des projets à impact et professionnalisation des intervenants,

- Offre de services pour les associations : recrutement, développement de compétences, financement et suivi des actions de formation, mise en œuvre d'un projet RH, impulsion d'une démarche responsable

- Aussi des dispositifs pour le développement des compétences : plan de développement des compétences (moins de 50 salariés), subventions du Fonds National pour l'Emploi en 2023 (FNE), aide à la reconversion ou promotion par alternance et aide à l'élaboration d'un plan conventionnel,

Anthony ROUAULT, Saint Malo Bretagne Emerald

- Éducateur sportif diplômé d'un club de voile qui a souhaité s'engager sur des projets socio-sportifs.

- En partant d'un projet initial, qui devait être une action ponctuelle "one shot", sans continuité et sans mesure d'impact, est née une volonté du club de développer cette action pour qu'elle génère un réel impact social.

- Bénéficiant d'une formation en socio-sport proposée par Breizh Insertion Sport, compréhension des freins et des obstacles au développement du projet socio-sportif par un club traditionnel.

- Le club a pris le temps de mieux définir les missions et les compétences de chaque métier (éducateur social, médiateur, éducateur sportif), et de construire une ingénierie permettant la coordination de ces compétences pour toucher le public cible.



Atelier 1 :

Compétences, métiers et formations du socio-sport : quelles attentes, quels besoins ?

Les points clés évoqués durant l'atelier collaboratif :

Les participants ont été invités par groupe de 5 personnes à répondre aux questions suivantes :

- **Pourquoi avez-vous choisi cet atelier ?**

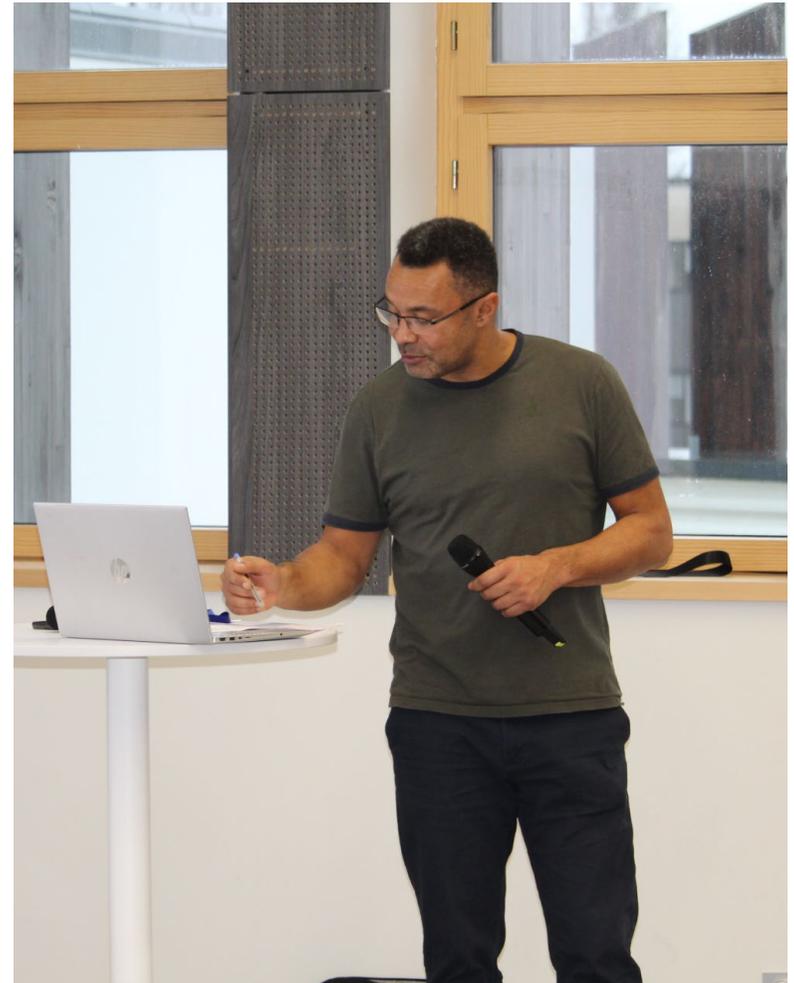
- Problématiques communes à tous les employeurs et les salariés engagés sur le socio-sport.
- Enjeux de reconnaissance des compétences et des parcours pour les salariés.

- **Quelles sont les compétences clés que vous attendez d'un éducateur socio-sportif ?**

- Connaissance des publics et de leurs besoins
- Connaissance des partenaires (éducateurs sociaux, médiateurs, éducateurs sportifs...)
- Double compétence sociale et sportive
- Conduite de projets, programmes, etc...
- Ouverture et adaptabilité

- **Quelles modalités formatives idéales pour le socio-sport ?**

- Présentiel notamment en immersion
- Distanciel
- Formations complémentaires des formations initiales existantes



Ateliers

Atelier 1 :

Compétences, métiers et formations du socio-sport : quelles attentes, quels besoins ?

Atelier 2 :

Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social :
Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

Atelier 3 :

Le renouvellement des contrats de ville,
quelle place pour les activités physiques et sportives et le socio-sport ?

Atelier 2 :

Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social : Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

Éléments abordés durant l'introduction :

- L'accompagnement des clubs sportifs pour renforcer leur rôle social → un enjeu important, essentiel dans la dynamique de reconnaissance et de développement du socio-sport.
- Des difficultés associées à l'introduction, au développement et à la pérennisation d'un projet socio-sportif au sein du mouvement sportif : des représentations que l'on bouscule, certains modèles sportifs dominants, la culture associative des dirigeants et des bénévoles, les compétences détenues au sein de l'organisation, le degré de structuration de l'association, l'ancrage territorial....
- Des résistances variées mais pas insurmontables : de nombreux leviers existent.



Rappel de la problématique de l'atelier

**“Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social :
quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?”**

Animateurs et intervenants

- **Loïc SALLÉ**, Chercheur, Atelier SHERPAS, laboratoire Régional URePSSS, Université de Lille
- **Anaïs CHARRA**, Coordinatrice Santé et DAPAP, association DAHLIR
- **Adeline ARCHINARD**, Travailleuse sociale, CHRS Diaconat Protestant Drôme Ardèche
- **Julien CHARREL**, Entraîneur, Dojo Burgien
- **Sylvain HAVEZ**, inspecteur de la jeunesse et des sports, Ministère des sports et des JOP – Fédération Française de Judo et disciplines Associées
- **Arnaud GANDAIS**, Directeur des Programmes & Partenariats, Les Clubs Sportifs Engagés

Atelier 2 :

Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social : Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

Idées fortes développées par chaque intervenant :

Anaïs CHARRA, Coordinatrice Santé et DAPAP, association DAHLIR

- Présentation de l'accompagnement réalisé auprès de l'association omnisport Jeanne d'Arc Alouettes de Caluire - JAAC (Rhône) en 2022-2023 par le DAHLIR pour l'ouverture d'un créneau socio-sportif au sein d'un quartier prioritaire à Lyon.
- Zone d'expérimentation où le club n'était pas implanté, le public était difficile à mobiliser.
- Gouvernance et portage par une seule personne au sein de la JAAC, manque de méthodologie sur la reconduction d'une telle action en autonomie.
- Les réussites : mise en œuvre d'un atelier, repérage de 10 personnes, création d'une dynamique partenariale locale autour du projet.
- La suite : Maintenir la dynamique de réseau / Ajuster et reconduire une action / Montée en compétence des acteurs (au-delà de l'accompagnement) → Formation ?

Adeline ARCHINARD, Travailleuse sociale, CHRS Diaconat Protestant Drôme Ardèche

- Les résidents du CHRS peuvent participer chaque semaine à des séances d'activités physiques adaptées, animées par un chargé d'accompagnement DAHLIR. L'objectif est ensuite de poursuivre cette dynamique en intégrant un club où pratiquer l'activité de façon autonome et pérenne.
- Ces publics peuvent être difficiles à mobiliser. Leur pratique peut être irrégulière. Importance d'arriver à créer un lien. Participation d'un travailleur social à chaque séance et information au préalable.
- Défis : aider à trouver une place à l'activité physique dans les parcours globaux d'accompagnement des bénéficiaires et travailler la légitimité des éducateurs sportifs.
- Pour certains collègues, il est difficile de voir les bienfaits et intérêts de la mise en mouvement : gros enjeu de déconstruction de certaines pratiques et de décloisonnement des professions

Julien CHARREL, Entraîneur, Dojo Burgien

Présentation du projet :

- Plusieurs activités, tous types de publics, niveau sportif de loisir mais aussi compétition
 - Projet d'éducation par le judo et potentiellement amené vers le haut niveau en fonction
 - Partenariat avec différentes structures du territoire de Bourg-en-Bresse
- Pour accueillir des personnes en situation de vulnérabilité, nécessité de préparer convenablement l'accueil :
- Partager la vision d'abord d'éducateur, ensuite entraîneur
 - Sur la mobilité : pas de transport en commun, circulation difficile dans la ville sans voiture → création d'un second dojo et d'un dojo mobile pour casser cette barrière.
 - Aide de la mairie pour les projets (subvention d'action et pas de fonctionnement) → enjeu de pérennisation et continuité des actions.
 - Financier → Payer la licence et la cotisation pour les personnes ayant des contraintes financières → gros intérêt du pass' sport et des aides des collectivités



Atelier 2 :

Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social : Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

Sylvain HAVEZ, Inspecteur de la jeunesse et des sports, Ministère des sports et des JOP – Fédération Française de Judo et disciplines Associées

- Présentation du plan 5000 terrains de sport -> 1000 dojos solidaires en 2024, via la réhabilitation de locaux vacants mis à disposition de la Fédération de Judo, pour les transformer en tiers lieux socio sportifs.
- Enjeu d'identification des espaces vacants en fonction des intérêts (QPV, zones blanches) par les bailleurs sociaux, les collectivités dans lesquels des travaux sont entrepris.
- 200 dojos sur la programmation 2023 → Gros accompagnement de l'ANS (financier notamment). Sans cela, le projet aurait été compromis.
- Permet une diversification de l'activité dans ces lieux : l'espace peut être géré par une asso de quartier qui se met en réseau avec autres parties prenantes pour proposer du judo pour toutes et tous, mais également d'autres types d'accompagnement comme du soutien scolaire ou de l'aide administrative.

Arnaud GANDAIS, Directeur des Programmes & Partenariats, Les Clubs Sportifs Engagés

- France Travail s'est associé à l'Agence nationale du Sport et ses partenaires afin d'accompagner des projets d'intérêt général qui utilisent l'activité physique et sportive pour l'emploi et l'insertion professionnelle, en lien avec « Impact 2024 ».

Objectifs :

- Déployer un réseau de 10 000 clubs engageant des actions d'insertion de l'emploi par et dans le sport, sur l'ensemble du territoire.
- Augmenter les liens avec les acteurs du secteur du service public de l'emploi.
- Cartographier les clubs engagés pour davantage de lien avec différents acteurs qui souhaitent s'engager auprès des clubs (financièrement, etc..).
- Un Club est engagé Club engagé lorsqu'il rejoint la communauté pour mettre en place des actions mais également partager les actions et bonnes pratiques.

Recensement des questions et apports des participants :

Est-ce que la tarification sociale au sein des clubs est quelque chose à envisager ou pas au-delà de cette aide ?

- Risque de mise en danger du club (dépenses de fonctionnement). Mais au cas par cas, des choses peuvent être envisagées. Réflexion sur le montant qui peut être payé par la famille sans la mettre en danger → au fur et à mesure. Proposition d'un échelonnage des paiements, fonctionnement avec la confiance et ça marche quand on leur fait confiance, pas besoin de revenir vers eux,

La communauté des clubs sportifs engagés est-elle ouverte aux collectivités ?

- Beaucoup de demandes des Collectivités Territoriales : nous réfléchissons à la façon dont les différentes parties prenantes pourraient s'engager,

Est-ce que le modèle de l'implantation des dojos via le plan 5000 équipements pourrait être répliqué à d'autres pratiques ?

- Le but est de toucher les bassins de vie → ce sont les acteurs locaux qui définissent ce besoin. Les stratégies d'implantation sont très différentes en fonction de la zone et du public cible (par exemple entre les QPV et les zones rurales),



Ateliers

Atelier 1 :

Compétences, métiers et formations du socio-sport : quelles attentes, quels besoins ?

Atelier 2 :

Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social :
Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

Atelier 3 :

Le renouvellement des contrats de ville,
quelle place pour les activités physiques et sportives et le socio-sport ?

Atelier 3 :

Le renouvellement des contrats de ville, quelle place pour les activités physiques et sportives et le socio-sport ?

Éléments abordés durant l'introduction

- Poser la question de la place du sport dans les nouveaux contrats de ville, c'est d'abord interroger la place du sport et des activités physiques dans les quartiers prioritaires.
- Se demander si le sport mérite d'occuper une place dans les contrats de ville, c'est donc considérer implicitement que l'accès aux sports et aux loisirs est accessoire.
- Si l'on considère au contraire que la réduction des inégalités d'accès aux loisirs et aux pratiques culturelles relève du champ d'intervention de la politique de la ville, la question des pratiques sportives ne devrait pas se poser, mais plutôt s'imposer.
- Le « déterminisme matériel » pèse plus encore en QPV qu'ailleurs sur la configuration des activités physiques : la responsabilité de la relative sédentarité des populations de QPV, ne tient pas seulement aux populations elles-mêmes.
- À ce jour, les enveloppes de l'état apportent en moyenne dans le cadre du contrat de ville une somme de 41 000 €, sachant que le coût moyen d'un équipement est bien supérieur (au moins 10 à 30 fois la plupart du temps), cela peut montrer la place toute relative des financements même si parfois il semble conséquent.
- Les QPV ont des adhésions à la pratique sportive 50% en dessous de la moyenne nationale alors que les populations sont plus nombreuses,
- La politique de la ville dans ses intentions semble bien donner une place au socio-sport mais qu'en est-il lorsque cela doit se traduire par les financements dans le cadre du contrat de ville ?

Rappel de la problématique de l'atelier

Le renouvellement des contrats de ville, quelle place pour les activités physiques et sportives et le socio-sport ?

Animateurs et intervenants

- Erwan GODET, Directeur, Breizh Insertion Sport
- Nicolas PENIN, Chercheur, atelier SHERPAS, du laboratoire régional URePSSS, Université d'Artois
- Laurence LUCAS, Responsable de la mission politique de la ville, DDETS 35
- Ronan APPRIOU, Directeur, Drop de Béton
- Fabien BRESSAN, Directeur, Labocités



Atelier 3 :

Le renouvellement des contrats de ville, quelle place pour les activités physiques et sportives et le socio-sport ?

Idées fortes développées par chaque intervenant :

Laurence LUCAS, Responsable de la mission politique de la ville, DDETS 35

- Le contrat de ville vient est complémentaire au droit commun, en principe il ne se substitue pas à ce dernier.
- Présentation du prochain contrat de ville avec une marge de manœuvre laissé au préfet pour être proactif ou pas sur le sujet.
- Le socio sport va s'intégrer dans les axes du contrat de ville de plein emploi, dans la transition écologique, la transition démographique (vieillesse des populations), la sécurité et prévention.
- La politique de la ville, un vrai levier pour expérimenter et innover, elle ne doit pas être réparatrice sur du court terme.
- En Ile et Vilaine, trois grands acteurs : le CPB, l'UFOLEP et Breizh Insertion Sport sont des acteurs soutenus et opérants dans le contrat de ville.
- Le sport est un outil, pour travailler le vivre ensemble, la santé, la lutte contre les discriminations, l'éducation, l'égalité femmes hommes, occuper positivement l'espace public. Le deuxième enjeu, se situe autour de l'acculturation, de favoriser le travail partenarial, du passage de relais.
- Deux enjeux relatifs au sport dans les futurs contrats : l'animation et la médiation par l'aller vers.

Ronan APPRIOU, Directeur, Drop de Béton

- Genèse de l'association : souhait des bénévoles d'avoir plus de filles et plus de populations issues des quartiers sensibles. À partir d'une expérimentation qui a fonctionné, l'association s'est développée.
- Le principe de Drop de Béton : utiliser le rugby comme outil d'insertion socio professionnelle, handicap, QPV, justice. Ce n'est pas un acteur spécialisé mais un complément aux spécialistes. Accompagnement également de clubs en proximité pour développer des projets socio sportifs.

- Dans le cadre de la politique de la ville, Drop de Béton est repéré comme un acteur complémentaire, un interlocuteur privilégié aux yeux de la préfecture.

- Rappel de la complexité des dossiers à déposer. Importance d'être repéré comme fédérateur permettant de faire des ponts. Difficulté aujourd'hui sur les zones urbaines d'avoir accès aux espaces de pratiques. Beaucoup de travail mené en partenariat, avec des enveloppes partagées entre acteurs dont Drop de Béton se fait le fer de lance. Ce qui simplifie pour l'institution la visibilité et traçabilité.

Fabien BRESSAN, Directeur, Labocités

- Labocités représente le réseau national des politiques de la ville (20 centres ressources en tout sur le territoire national, sauf en Corse).

- Rôle : Animer des réseaux de professionnels, favoriser la montée en compétence (conférence, formation), Valoriser les actions (publier, récolter, diffuser).

- La vocation sociale du sport, une croyance : les valeurs de la pratique sportive, la visibilité de figures de réussites, l'accès à la pratique ... aux multiples effets : mise en place d'équipements de proximité, subventions publiques pour les clubs, l'émergence du socio sport.

- Et un paradoxe : quasiment aucune place dans les contrats de ville ni dans les évaluations, une place grandissante dans les programmations annuelles.

- Pour rendre possible et efficace une action socio sportive au sein d'un QPV : Combiner actions sportives et socio-sportives, Créer des alliances / des réseaux, Accompagner et former, Mesurer pour reconnaître l'utilité sociale.

Freins et vigilance :

- Le sport ne peut pas tout
- L'accès aux pratiques doit être diversifié
- Attention à l'opposition projet sportif / projet social
- Les limites posées par les équipements et les ressources humaines.

Atelier 3 :

Le renouvellement des contrats de ville, quelle place pour les activités physiques et sportives et le socio-sport ?

Aujourd'hui quelle place pour le sport dans les QPV ?

- Continuer à lutter contre les inégalités d'accès (enjeux de santé très fort).
 - Intégrer les questions égalité de genres.
 - Agir pour l'emploi.
 - Répondre aux défis de la transition écologique.
 - Transformer les modèles économiques.
- C'est peut-être aujourd'hui dans les cités éducatives que le sport réussit le mieux à trouver sa place. La politique de la ville permet la transversalité, il n'y a pas vraiment d'autre lieux le permettant.

Recensement des questions et apports des participants :

- Le zonage des QPV prive certains territoires en difficultés de moyens.
- La place des habitants dans la mise en place des projets est souvent sous utilisée et peu écoutée.
- Quelle place pour le sport ? Par exemple, lors de la crise des gilets jaunes, le sport oublié et jamais identifié comme une ressource.
- Le droit commun n'arrive pas à prendre le relais, le milieu associatif est contraint d'inventer lui-même et oblige à aller vers des financements privés.
- La question de l'inégalité de traitement différente selon les territoires

Les points clés évoqués durant l'atelier collaboratif :

- Méconnaissance du socio sport par les institutions, les habitants, les partenaires associatifs, il y a besoin de travailler la mise en place d'un plaidoyer pour expliquer dans les territoires la place du socio sport et ses impacts.
- Former les acteurs sociaux comme c'est le cas depuis quelques temps dans le champ de la santé, formation sport et social.
- Valoriser l'offre de proximité dans les quartiers, interroger la gestion des infrastructures
- Interrogation entre la limite que pose la volonté d'innover, expérimenter et pouvoir pérenniser ce qui fonctionne.

- Interrogation entre la limite que pose la volonté d'innover, expérimenter et pouvoir pérenniser ce qui fonctionne.

- Questionner la place de l'évaluation quantitative lorsque l'on mesure de l'immédiat, là où dans les faits il faut laisser le temps et regarder les effets sur du temps long.

- Le manque de professionnalisme des acteurs pouvant parfois intervenir

- L'opportunisme / le socio sport occupationnel il y a eu une évolution des mentalités mais cela reste encore à travailler.

- Travailler avec le secteur omnisport qui reste encore sous mobilisé alors que c'est probablement une des forces et atouts du socio sport.

- Créer un observatoire national du socio sport

- Avoir des CPO avec les institutions pour garantir la pérennité des projets.

Conclusion :

Nicolas Penin, Chercheur, atelier SHERPAS, du laboratoire régional URePSS, Université d'Artois

- Une hétérogénéité des acteurs, des publics, des financeurs : à regarder de plus près car elle rend les approches complexes, elle représente à la fois une ressource mais peut aussi être un obstacle, il y a une contradiction à dépasser.

- La politique de la ville principalement portée dans le cadre du socio-sport est historiquement en lien avec les politiques jeunesse. Pourtant la place des personnes qui vieillissent au sein des quartiers (créés pour rappel la plupart dans les années 60 et 70) nécessite de prendre en compte ce paramètre. Quelle place peut prendre le socio sport auprès de ce public ?

- Les pratiques utilisées dans le cadre de la politique de la ville sont souvent configurées par l'offre plus que par la demande. Sur ce sujet, le socio-sport est en retard par rapport à ce que peut proposer l'offre culturelle ou socio-culturelle.

- Pour conclure, reprenons Andrew Abbot dans ce qu'il appelle l'approche écologique des professions et de l'expertise qui met l'accent sur les différentes formes d'interdépendance et de concurrence entre ces dernières plutôt que sur l'étude de leur institutionnalisation. C'est sans doute dans cette étude que se situe la capacité à construire des réponses collaboratives et coopératives plutôt que concurrentielles.

Moments d'échanges

Activités socio-sportives

Forum des acteurs

Activités socio-sportives

Un nouveau moment d'échanges important pour parler des pratiques de terrains

A la suite de la première journée d'ateliers et de travail, tous les participants ont eu l'opportunité de pratiquer des activités sportives et socio-sportives. Les professionnels de l'association Breizh Insertion Sport ont investi les salles du CREPS des Pays de la Loire pour montrer leur pratique au quotidien et les adaptations qu'ils peuvent proposer aux bénéficiaires.

Les volontaires ont pu pratiquer la boxe, le badminton, le tennis de table, mais aussi du tir à l'arc, de la thèque...



Moments d'échanges

Activités socio-sportives

Forum des acteurs

Forum des acteurs

Une vitrine mettant en lumière des acteurs du socio-sport

Pour conclure la première journée de l'événement, un forum des acteurs a été créé, afin de catalyser les échanges entre les participants provenant de différents horizons professionnels et géographiques.

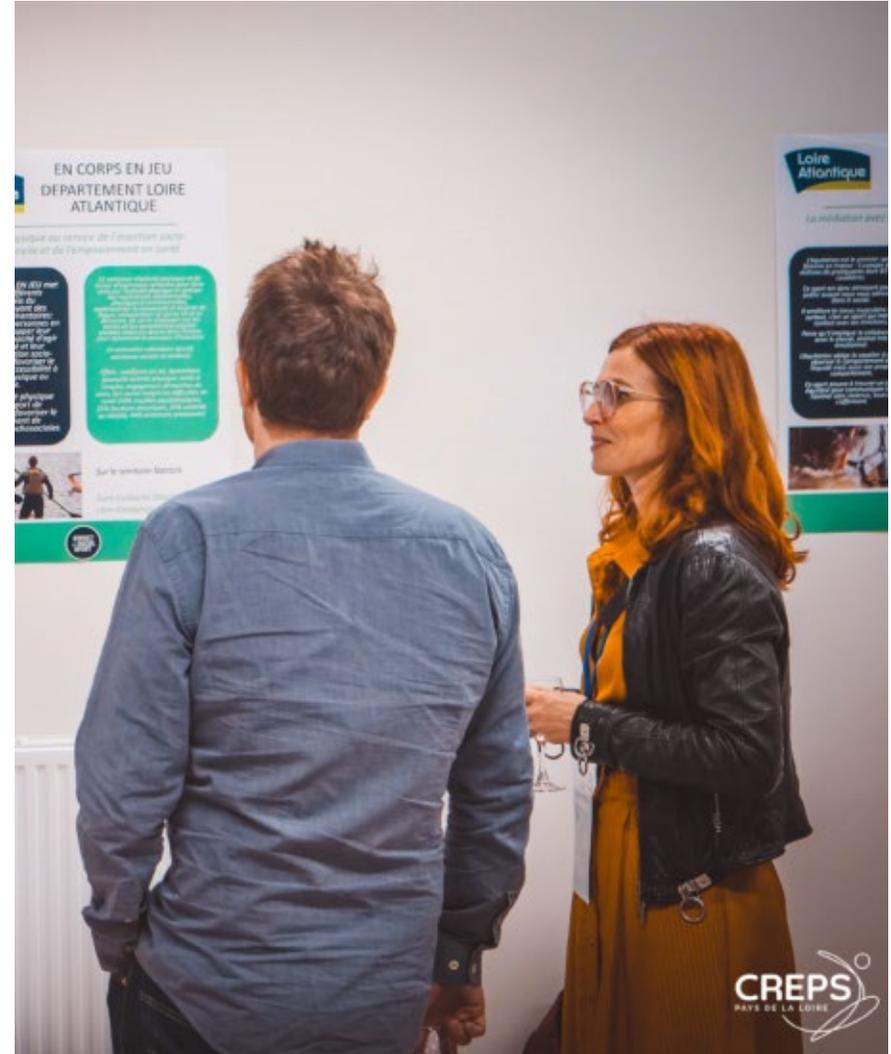
Lors de ce forum, de nombreux acteurs socio-sportifs, agissant au niveau local, ont pu présenter un poster, réalisé par les équipes organisatrices, expliquant leur projet et leurs actions.

De même, plusieurs doctorants ont présenté leurs travaux de thèse et leurs recherches aux participants.

Ces mises en valeur de projets locaux et de projets de recherche actuels se sont avérées particulièrement intéressantes, tant par leur découverte que par les interactions qu'ils ont entraînées.

Tous les posters sont à retrouver sur la plateforme Sport & Inclusion gérée par le PRN SI directement via les liens suivants :

<https://sport-inclusion.fr/vitrine-des-posters-jef-2023-acteurs/> et
<https://sport-inclusion.fr/vitrine-des-posters-jef-2023-doctorants/>



Plénières

Témoignages et retours d'expérience de bénéficiaires

Plénière d'ouverture du 2^{ème} jour :
« En quête de sens, voyage en utopie »

Témoignages et retours d'expérience de bénéficiaires

Introduction

A travers ce temps de témoignages et de retours d'expérience de bénéficiaires, 3 bénéficiaires du programme « Insertion Sport » ont pris la parole.

Mettant en lumière une résilience remarquable et une forte volonté de s'en sortir, ils ont expliqué comment le socio-sport et la culture les ont aidés, d'une manière différente pour chacun, à traverser les difficultés et les épreuves qui ont marqué leur parcours de vie respectif.

Le programme « Insertion Sport », un tournant décisif dans la vie des bénéficiaires

Pour des raisons différentes, la rencontre avec les éducateurs de Breizh Insertion Sport (BIS) a marqué un tournant décisif dans chacun des parcours de vie des bénéficiaires du programme « Insertion Sport », leur offrant un soutien essentiel et les outils nécessaires dont ils avaient besoin pour se reconstruire et se réaliser pleinement.

Ainsi, Nina, Mohammad et Astadji ont chacun trouvé dans le sport et le milieu associatif des leviers puissants pour surmonter leurs difficultés :

- Pour Nina, issue d'un parcours de vie difficile marqué par des pertes familiales et des échecs scolaires en dépit de ses efforts, la découverte du monde associatif et socio-culturel lui ont permis de se reconstruire et de trouver sa voie. Finalement, le bénévolat et la pratique sportive ont été des voies vers l'épanouissement personnel et professionnel puisqu'elle s'oriente aujourd'hui vers l'animation socio-culturelle.

- Mohammad, dont le parcours est marqué par la fuite des conflits et des guerres, a découvert dans la boxe non seulement un exutoire pour canaliser sa haine et sa colère, mais aussi un moyen de se défouler et de se construire une nouvelle identité. Soutenu par ses encadrants, il a aujourd'hui la volonté de transmettre son expérience et ses valeurs aux jeunes des quartiers défavorisés

- Astadji, quant à lui, a trouvé dans le sport une discipline et une rigueur qui lui ont permis de se révéler et de s'épanouir. Témoignant de l'impact positif des éducateurs bienveillants qui l'ont écouté et soutenu, il exprime aujourd'hui sa volonté de devenir éducateur pour venir en aide à d'autres jeunes en difficulté.





Le conseil final des bénéficiaires

Bien que très difficile, le parcours qu'ils ont vécu leur a permis d'apprendre des leçons importantes. Chaque bénéficiaire a ainsi eu l'occasion d'exprimer, en une phrase ou en quelques mots, le conseil qu'il donnerait à des personnes rencontrant des épreuves dans leur vie.

Prenant la parole le premier, Mohammad a insisté sur l'importance de la persévérance dans l'instant présent, quelle que soit la difficulté rencontrée :

« Une phrase. Ne pas lâcher. Vraiment ne pas lâcher. [...] Faut vraiment pas lâcher. Et la vie elle est belle mais... mais pas simple, d'un autre côté. Donc faut... faut... faut y aller, faut y aller mais... voilà, faut... faut vraiment pas lâcher. » (Mohammad, bénéficiaire du programme « Sport et Insertion »)

Cette idée de continuer à avancer, ici en restant dans l'action, est également exprimée par Nina sur une autre temporalité :

« Jamais trop regarder en arrière, toujours regarder devant. C'est ça qui pose problème en général. » (Nina, bénéficiaire du programme « Sport et Insertion »)

A travers son conseil, Nina enrichit celui de Mohammad en abordant l'état d'esprit d'une manière différente. En dépit du fait que la vie ne soit « pas simple » comme le souligne Mohammad dans son conseil, Nina invite à ne plus se concentrer sur le passé mais au contraire à se projeter vers l'avenir.

Finalement, toujours dans cette optique de « ne pas lâcher », « y aller » et « regarder devant », Astadji conclut avec son conseil en invitant à agir dans le présent pour un avenir meilleur :

« Moi j'ai... j'ai 2 mots. Découvrez. Apprenez. »

Plénières

Témoignages et retours d'expérience de bénéficiaires

Plénière d'ouverture du 2^{ème} jour :
« En quête de sens, voyage en utopie »

Plénière d'ouverture du 2ème jour des Journées nationales d'Étude et de Formation en socio-sport : « En quête de sens, voyage en utopie »

Yohan PENEL, Président, FF Badminton

Introduction

- La Fédération Française de Badminton est une fédération olympique et paralympique comptant près de 200 000 licenciés. Aujourd'hui engagée dans un véritable projet social et sociétal, cela n'a pas toujours été le cas.

- Retour sur les raisons de cet engagement, le travail de la Fédération réalisé pour ce projet ainsi que les écueils et les difficultés rencontrées.

Pourquoi s'engager ?

- La question du pourquoi est très importante. L'objet social des associations n'est pas gravé dans le marbre et nécessite d'être questionné au regard des évolutions de la société et des attentes. C'est cet objet social, souvent oublié mais crucial, additionné au projet associatif qui, selon lui, fait naître la flamme des bénévoles et qui doit les embarquer dans « un voyage en utopie ». Arrivés à une réponse collective, la raison d'être de l'association est « d'influencer positivement les trajectoires de vie ».

- Le monde socio-sportif, tout comme de nombreuses associations sportives, s'est développé en dehors du monde fédéral parce qu'elles ne se retrouvent pas dans l'idéal compétitif promu par les fédérations.

« La question du pourquoi la fédération paraît relativement simple, c'est faire de tout pratiquant un licencié et faire de tout licencié un champion. Sauf que ça malheureusement ça résonne de moins en moins chez les gens. »

- Convaincu que le badminton a en théorie le pouvoir de changer des vies, la question était donc de savoir comment passer de la théorie à la pratique et changer de manière concrète des vies de 5 ans à 90 ans, indépendamment de l'origine et de l'envie ou non de faire du sport.

Passer de la théorie à la pratique : Le badminton, un compagnon pour la vie

Enjeux du badminton au XXI^{ème} siècle :

- Fidéliser des pratiquants, en particulier des non-compétiteurs qui représentent 60% des licenciés avec un taux de fidélisation 3 fois moins élevé que celui des compétiteurs
- Fidéliser les clubs : Sur 8 000 clubs français avec seulement 2 000 à la FF Badminton et 6 000 dans 17 fédérations affinitaires et multisports. De plus, environ 4 000 clubs ne sont pas dans une fédération car l'objectif principal est de s'amuser
- Créer les vocations bénévoles et les fidéliser
- Diversifier les ressources humaines et financières
- Changer l'image de notre sport



Plénière d'ouverture du 2ème jour des Journées nationales d'Étude et de Formation en socio-sport

- Face à ces enjeux, la fédération s'est lancée pour défi de trouver de nouvelles solutions sur les 10 prochaines années pour que les clubs continuent d'exister en 2030.

- Permettant de répondre en partie à la question « Comment une politique fédérale répond aux enjeux actuels (rencontre, plaisir, santé, apparence...) de 5 ans à 90 ans ? », le « potentiel du badminton » ne place plus l'idéal compétitif comme seule raison d'exister. En effet, ne voyant plus le badminton uniquement comme finalité mais également comme un « outil pour changer des vies », il s'agit aussi de motricité, de mixités, d'éveil au bénévolat et à la démocratie, de lutte contre le décrochage scolaire, de bien-être en milieu professionnel, de sport-santé, d'insertion sociale et professionnelle...

- Concernant la thématique de l'insertion professionnelle, il s'agit de permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'en trouver un grâce au badminton, et non pas de trouver un emploi dans le badminton. Par exemple, un club engagé sur cette question accompagne des jeunes éloignés du système sur des périodes de 6 mois pour reprendre confiance en eux, leur ouvrir de nouveaux horizons et pour travailler sur un terrain de badminton des compétences qui vont leur servir ailleurs.

Entre échec et réussite, un bilan mitigé

- De nombreuses choses ont été mises en place afin de développer le projet de la fédération. Ainsi, 7.5 ETP ont été placés sur de l'ingénierie pour concevoir et porter ces projets, de l'argent a été investi, une fondation a été créée, une image dans le monde de l'ESS a été construite et des passerelles ont été faites en dehors du monde sportif avec des partenaires dans les domaines de l'inclusion, l'éducation, la santé, l'écoresponsabilité, l'entreprise et la culture. De fait, le projet de performance sociale a été construit et mis au même niveau que le projet de performance fédéral.

- S'étant inspiré de la loi Hamon de l'ESS en 2014, le projet avait été construit dans le but d'inclure l'ensemble des populations du badminton ainsi que les personnes n'en ayant jamais pratiqué. Mais, en éteignant la flamme chez certains bénévoles au lieu de la faire (re)naître, le projet a divisé la communauté du badminton.

- Aujourd'hui, alors qu'une partie du badminton français croit en ce projet sans renier l'idéal compétitif tandis que l'autre partie ne croit pas à ce scénario d'anticipation de l'avenir du sport en 2030, 3 raisons principales à cet échec sont mises en lumière :

- Le fait d'avoir un idéal porté par une personne (Yohan PENEL) fragilise le projet et n'est pas un gage de pérennité dans le temps. De plus, dans la fédération, certains considèrent que chaque euro qui n'est pas investi dans la performance sportive est une honte.
- En réalité, chaque thématique constituant le projet de performance sociale représente des métiers différents, nécessitant de faire évoluer la culture fédérale (« comment amener un enfant sur un podium olympique »).
- Croyant que la légitimité électorale était une carte blanche pour dérouler ce projet, l'intérêt de ce projet n'a pas été montré à l'ensemble de la communauté du badminton. Ainsi, alors même que l'intérêt sur une large dimension de « responsabilité territoriale des organisations sportives » (haut niveau, logique occupationnelle, animation...) a été montrée aux clubs, les strates intermédiaires (départements, régions) étant principalement axées sur le haut niveau n'ont pas été embarquées.

« L'olympisme c'est plus haut plus vite plus fort. Ensemble. Nous on a fait : Trop haut trop vite trop fort tout seul. Donc nous on a notre part de responsabilité dans cet échec-là ».

Le réseau de la Fédération Française de Badminton : Une force à utiliser

- Au-delà de l'enjeu de réussite des Jeux concernant la dimension des résultats sportifs, la dernière année du mandat de Yohan PENEL permettra de continuer à faire avancer ce projet social et sociétal avec l'objectif de devenir la 1ère fédération à mission.

- L'un des enjeux principaux de cette année 2024 est de contribuer à l'héritage en transmettant des dispositifs qui sont actuellement en cours d'expérimentation sur des clubs ou des territoires en France :

- Un référentiel de mesure d'impact social des pratiques du badminton (travail réalisé avec le laboratoire E&MISE de l'ESSEC Business School)
- Un outil d'évaluation de l'impact carbone des pratiques dans le badminton (travail réalisé avec Global Climate Initiatives)

- Ces expérimentations sont possibles grâce au réseau de la fédération où les 2 000 clubs de la fédération peuvent être autant de laboratoires potentiels d'expérimentation sociale. Souhaitant amplifier cette force, il est également évoqué la possibilité d'avoir des ambassadeurs thématiques (santé, inclusion...) après les JOP 2024 afin d'embarquer les communautés (followers) des équipes de France.

Ateliers

Atelier 4 :

L'évaluation et la mesure d'impact, des conditions du socio-sport et une nécessité pour rendre compte

Atelier 5 :

Socio-sport et insertion professionnelle : Comment répondre aux besoins des publics et des entreprises ? Quelle place pour les acteurs sportifs et socio-sportifs ?

Atelier 6 :

Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles

Atelier 4 :

L'évaluation et la mesure d'impact, des conditions du socio-sport et une nécessité pour rendre compte

Éléments abordés durant l'introduction

- Depuis plusieurs décennies, le nombre d'organisations utilisant les activités physiques et sportives comme moyen de répondre à des problématiques sociales ne cesse de grandir. Si cette dynamique tend à enrichir les approches avec des publics spécifiques via le sport, les pratiques et les modalités de mise en œuvre qui les sous-tendent sont souvent peu connues.

- Une démarche d'évaluation intégrée dans une méthodologie de projet permet au porteur de projet socio-sportif de s'assurer de l'atteinte de ses objectifs éducatifs, sociaux et sportifs. L'évaluation constitue ainsi une aide au pilotage et à la régulation d'une action.

- Elle permet également de renforcer le rôle social du sport et des organisations du secteur notamment en développant la capacité des acteurs à s'inscrire dans une approche plus systémique du changement social.

- L'évaluation regroupe ainsi un ensemble de pratiques qui présentent des réalités et des démarches différentes. Récemment, la notion de mesure d'impact s'est imposée et apparaît comme la démarche d'évaluation la plus complète en matière de mesure des effets d'une action.

Rappel des problématiques de l'atelier :

- **Qu'est-ce qu'une démarche d'évaluation ? Qu'est-ce qu'une mesure d'impact ? En quoi permettent-elles de développer une action socio-sportive ?**
- **Ces démarches sont-elles à la portée de toutes les structures ? Comment construire une démarche d'évaluation adaptée à la taille de ma structure ?**
- **Quels usages pour une démarche d'évaluation ? (En interne et en externe)**

Animateurs et intervenants

- **Maxime LEBLANC, Chargé de mission, Pôle Ressources National Sport-Innovations**
- **Sanoussi DIARRA, Délégué au développement, Rebonds!**
- **Alexandra VELAND, Consultante ESS, Terre d'Avance**
- **Jules SIRE, Directeur, Rebonds!**
- **Lucile LACOSTE, Chargée de développement, Fédération Française des Clubs Omnisports**
- **François LE YONDRE, Chercheur, laboratoire VIPS2, Université Rennes 2**
- **Précillia GEROMETTA, Chargée de mission, Pôle Ressources National Sport-Innovations**



Atelier 4 :

L'évaluation et la mesure d'impact, des conditions du socio-sport et une nécessité pour rendre compte

Idées fortes développées par chaque intervenant :

Maxime LEBLANC, Chargé de mission, Pôle Ressources National Sport-Innovations

- Présentation des travaux menés par le PRNSI sur les outils et démarches de capitalisation des méthodes d'évaluation : sondage et entretiens bilatéraux d'organisations socio-sportives et de cabinets de consulting en charge d'évaluer des projets socio-sportifs pour appréhender leurs méthodes et besoins d'évaluation. Cette action s'inscrit dans la Feuille de route « Insertion par le sport »

- **Contexte** : Multiplication des dispositifs autour de l'impact social par le sport sur les dernières années. Une diversité d'acteurs travaille sur le sujet (laboratoires de recherche, cabinets, ONG, fédérations etc.) avec des méthodes différentes. Le PRNSI observe un besoin d'accompagnement dans l'évaluation et la valorisation des dispositifs socio-sportifs.

- **Enjeux** : Il s'agit de sonder les pratiques et les démarches d'évaluation pour rendre compte de la diversité des méthodes et des approches d'évaluation. Cela afin d'organiser le partage et l'articulation d'expériences et d'expertises au service de tous et de proposer une grille de lecture commune.

- **Programme** : Un mapping des acteurs, des méthodes et outils existants a été réalisé, suivi d'entretiens bilatéraux approfondis avec 25 structures (associations socio-sportives, fédérations, cabinets d'évaluation, laboratoires) qui mènent des évaluations. Ces démarches ont permis l'analyse des méthodes et outils ainsi que la mise en place d'un outil ou d'une série d'outils d'évaluation et d'une méthode accessible.

- **Premiers résultats** : Les travaux ont permis d'identifier 3 enjeux distincts mais intriqués : fonctions, outils et enjeux associés à l'évaluation. Les variables associées à ces 3 enjeux divergent d'une organisation, d'un projet ou d'un public cible à l'autre. Ces éléments permettent d'esquisser des modèles d'évaluation a priori.

- Perspectives 2024 :

Proposer la construction d'un outil qui devra, à partir des enquêtes :

- Permettre de vérifier les hypothèses de modèles d'évaluation
- Faciliter le choix d'une démarche d'évaluation pour les acteurs en fonction de leurs besoins et de leurs attentes
- Simplifier et rendre plus lisible la mise en œuvre d'une démarche

Sanoussi DIARRA, Délégué au développement, Rebonds!

- Présentation de l'outil d'auto-diagnostic en socio-sport porté par le programme ISS et créé en 2022.

- C'est un outil sous la forme d'un questionnaire en ligne qui génère et envoie automatiquement un bulletin de réponse précisant le niveau de maturité de l'action socio-sportive (1. non initié, 2. débutant, 3. intermédiaire, 4. avancé, 5. confirmé), en délivrant des recommandations adaptées.

- Il interroge les conditions structurelles de l'action (structure porteuse) et ses conditions organisationnelles. Il est un outil d'aide au développement d'actions socio-sportives en permettant une évaluation initiale, pendant et à la fin de l'action.



Atelier 4 :

L'évaluation et la mesure d'impact, des conditions du socio-sport et une nécessité pour rendre compte

- Analyse d'une centaine de réponses apportées par des structures sportives et socio-sportives en 2023. Il en ressort les éléments suivants :

- **Sur la qualité de l'outil** : il est plus adapté aux structures sportives qu'aux structures socio-sportives. Il est majoritairement jugé pertinent par les répondants. Certains constatent le manque d'appréhension de la dimension opérationnelle de l'action. Celle-ci fera l'objet d'un outil d'évaluation dédié.
- **Sur les répondants** : une majorité de réponses relève d'acteurs sportifs (clubs) provenant de tout le territoire national.
- **Sur les réponses** : il identifie deux profils types de réponses : des réponses de structures dont l'action a une faible maturité en socio-sport (non initié, débutant) et pour lesquelles tous les items interrogés sont de faible niveau. Des réponses de structures dont l'action a une forte maturité (avancé, confirmé) et pour lesquelles tous les items interrogés sont de niveau élevé. Cela confirme que le développement de la « maturité » en socio-sport est un processus global qui nécessite d'agir sur toutes les dimensions d'un accompagnement : structure, cadre général de l'action (public, territoire, thématique), méthodo/ingénierie, compétences, alliances, modèle socio-économique.
- **Sur les usages de l'outil** : plusieurs expérimentations ont permis d'identifier un intérêt de cet outil pour les partenaires financeurs, les dirigeants de clubs, les consultants/accompagnateurs/référents appui-conseil ainsi que les formateurs en socio-sport.
- **Sur les perspectives** : poursuivre l'analyse des résultats, adapter l'outil aux collectivités et fondations, diffuser dans le cadre du déploiement des 1000 clubs sportifs engagés, aide à la création de labels qualité pour des actions.

- Perspectives :

- Développer des partenariats pour diffuser l'outil à grande échelle, le généraliser, et sécuriser le déploiement de projets socio-sportifs.
- Créer un outil pour évaluer les conditions opérationnelles de l'action : Gestion du contexte ou du dispositif, adaptation, des activités support, démarche pédagogique adaptée, posture de l'éducateur, accompagnement des publics/médiation, animation du dispositif/séance.
- Adapter l'outil pour les collectivités et fondations.

- Continuer l'analyse statistique des réponses pour renseigner le développement du socio-sport.
- Traduire l'outil en référentiels de qualité d'actions.

Alexandra VELAND, Consultante ESS, Terre d'Avance

- Elle a été en charge de la capitalisation des évaluations menées par des associations lauréates de l'AMI Tremplin Asso du Ministère de la Cohésion des Territoires (évaluations obligatoires et menées par des cabinets d'évaluation ou des laboratoires de recherche universitaires).

- Une grande diversité de types de structures parmi les 44 associations qui présentent un rapport différencié à l'évaluation, notamment dans la relation aux publics. Difficultés à capter les publics bénéficiaires, à échanger (barrière de la langue...), et à suivre des cohortes sur la durée. En ressort un enjeu d'accompagnement des bénéficiaires pour les intégrer dans la démarche d'évaluation.

- La Culture de l'évaluation est peu présente dans les structures associatives intervenant en Quartiers Politique de la Ville. Le renouvellement fréquent des RH au sein des associations rend cette dimension complexe.

- L'évaluation amène néanmoins les associations à se poser des questions sur leurs pratiques professionnelles.

- Enfin, le peu de moyens accordés à l'évaluation rend difficile l'intégration de ces pratiques dans les actions quotidiennes des associations.

- Principaux enseignements pour la mesure d'impact :

- Confusion fréquente entre les résultats (effets immédiats d'une action) et les impacts (ce à quoi l'on contribue) ou l'évaluation d'un dispositif et ses impacts. La mesure d'impact n'est donc pas un suivi de l'activité, ni un contrôle, ni un audit. Elle va nécessiter de mobiliser une équipe en interne ou en externe pour évaluer les conséquences d'une action sur sa promesse sociale.
- Difficultés à mesurer les impacts car ils relèvent de conséquences multifactorielles : impact sur l'individu, sur la société, le politique, l'économie et l'environnement.

Atelier 4 :

L'évaluation et la mesure d'impact, des conditions du socio-sport et une nécessité pour rendre compte

- Nécessité de l'évaluation (qui est partie intégrante de la stratégie) et le pilotage d'une structure et qui doit être identifiée durablement dans le modèle organisationnel de l'organisation.

Trois étapes clés à ne pas négliger dans la mise en place d'une évaluation :

1. La préparation : définition de son objet, avec le temps, le budget et l'organisation dédiés
2. La mesure : collecter les données et les analyser
3. L'appropriation : utiliser les résultats

À titre indicatif, il est souvent recommandé de dédier au maximum un budget de 16% du budget d'exploitation et il faut compter 6 mois, voire 1 à 2 ans dans l'idéal à raison d'1 ETP sur 6 mois ou 0,5 ETP sur 1 an. Enfin, il faut identifier le moment opportun pour le faire et donc fixer un calendrier en fonction d'échéances stratégiques (AG, levée de fonds, ouverture du capital, etc.)

Jules SIRE, Directeur, Rebonds!

- Rebonds! s'est construit et structuré historiquement autour de pratiques d'évaluation :
- Des ressources humaines sont dédiées en interne à l'évaluation et de nombreuses études ont été menées par des laboratoires de recherche universitaires. La vice-présidente de l'association, Nadine HASCHAR-NOE, est une sociologue du sport qui s'implique dans la création d'outils d'évaluation avec et pour les professionnels. Récemment, un document de synthèse des trois travaux d'évaluation est produit et diffusé par l'association.
- Difficulté à trouver la bonne méthodologie pour rendre compte de l'impact global de l'action. Il invite à ne pas se concentrer uniquement sur les publics bénéficiaires mais bien sur les écosystèmes locaux et les partenaires.
- Le socio-sport étant à l'intersection de plusieurs secteurs d'activité, en résultent des obligations à rendre compte à une diversité de financeurs et partenaires qui n'ont pas les mêmes attendus.

- Illustration d'une étude universitaire portant sur le lien entre les pratiques éducatives de Rebonds!, la scolarité et l'impact sur les bénéficiaires. La mesure d'impact des cycles éducatifs a été réalisée sur 3 ans mobilisant 302 réponses d'enseignants (taux de réponse important de 40%). Au-delà de produire de la connaissance scientifique, ces travaux ont permis de répondre à un enjeu de diffusion de la mesure d'impact au sein de l'écosystème de l'association et notamment auprès de l'Education Nationale. Il relève la difficulté d'appréhender la parole des enfants (subjectifs, influencés, difficultés à verbaliser) dans le cadre d'entretiens visant une analyse qualitative, et les limites des questionnaires dans le cadre d'évaluations quantitatives.

- La mesure d'impact permet de répondre à des enjeux stratégiques et devient structurante pour les pratiques professionnelles et associatives.



Atelier 4 :

L'évaluation et la mesure d'impact, des conditions du socio-sport et une nécessité pour rendre compte

Lucile LACOSTE, Chargée de développement, Fédération Française des Clubs Omnisports

- Description des modalités d'un programme d'accompagnement des clubs omnisports mis en place par la fédération pour le développement d'actions transversales et leur évaluation. La FFCO souhaite ainsi faire progresser les clubs sur leurs outils d'analyses des projets et leur proposer une offre structurée.

- L'étude opérationnelle débutée en 2021 avec 4 clubs expérimentateurs permet à ces derniers de créer des contenus forts pour renforcer leur crédibilité, développer le lien à leurs adhérents, trouver de nouvelles sources de revenus.

- Dans leur engagement les clubs ont souhaité montrer l'impact multidimensionnel de leurs actions, valoriser les aspects immatériels et prouver l'intérêt qualitatif de leur investissement.

- Ce programme a permis à la Fédération de :

- Réaliser un panorama à 360 degrés de ses clubs en leur proposant des outils quantitatifs (questionnaires) et qualitatifs (entretiens).
- Récolter des données actualisées importantes sur ses clubs (année de création, nombre de sections, nombre d'adhérents) et de leur investissement.
- Formuler des préconisations générales et individualisées : recommandations stratégiques, plan d'action, diffusion et accompagnement.

Thématiques récurrentes dans les questions et interventions des participants :

- La définition des critères d'évaluation en amont d'une action ou d'un programme est une démarche qui n'est pas évidente pour les porteurs de projets qui font valoir des besoins d'accompagnement.

- Nécessité d'avoir une approche "holistique" de la mesure d'impact. Ne pas se limiter à la mesure de l'impact de l'action sur les publics cibles, mais bien prendre en compte l'ensemble des aspects de l'action ou du programme évalué, notamment l'impact sur l'écosystème des acteurs locaux et sur la structure porteuse en elle-même.

- Importance d'un soutien humain et financier, d'une expertise technique/logistique pour les structures non initiées à la mesure d'impact.

- Enjeu de diffusion des résultats d'une évaluation/mesure d'impact au-delà des personnes et organisations associées. Cela permet de rendre compte et de légitimer l'action ainsi que la structure porteuse.

Les points clés évoqués durant l'atelier collaboratif :

- Présentation détaillée des premiers résultats de l'étude menée par le PRN SI, en collaboration avec 3 chercheurs-experts (François Le Yondre, Aurélie Cometti et David Blough). Tour à tour, certains participants ou les intervenants étaient invités à positionner le travail d'évaluation mené par leur structure d'appartenance ou d'autres connues sur les 3 dimensions interdépendantes :

- Les 5 fonctions de l'évaluation (diagnostic, de valorisation, gestionnaire, épistémique, conceptuelle)
- La méthode de l'évaluation à travers une dizaine de variables méthodologiques réparties en 3 catégories (3 variables « Construction de la méthode », 5 variables « Recueil des données », 2 variables « Traitement et analyse »)
- Les enjeux stratégiques de l'évaluation (ressources économiques, humaines, temporelles)



Ateliers

Atelier 4 :

L'évaluation et la mesure d'impact, des conditions du socio-sport et une nécessité pour rendre compte

Atelier 5 :

Socio-sport et insertion professionnelle : Comment répondre aux besoins des publics et des entreprises ? Quelle place pour les acteurs sportifs et socio-sportifs ?

Atelier 6 :

Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles

Atelier 5 :

Socio-sport et insertion professionnelle : Comment répondre aux besoins des publics et des entreprises ? Quelle place pour les acteurs sportifs et socio-sportifs ?

Éléments abordés durant l'introduction

- Difficulté à mesurer à l'insertion → plus complexe que la binarité emploi/sans emploi.
- Question de la temporalité de la mesure de l'insertion professionnelle.
- Facteur exogène = évolution du marché de l'emploi.
 - Penser l'insertion professionnelle comme un processus et non pas comme une finalité, un résultat.
 - Réfléchir aux leviers à activer pour produire cette insertion professionnelle.

Le sport représente un levier :

- d'acquisition de compétences (l'accompagnement peut permettre notamment de viser un titre). Cela renvoie à la question des transferts de compétences.
- d'adhésion consentie, incorporée, à une façon de construire une certaine docilité pour répondre au marché du travail.
- de développement de liens sociaux particuliers. Souvent, il suffit de liens faibles pour que la communication se fasse. L'activité physique peut permettre de faciliter cela.

Rappel des problématiques de l'atelier :

Socio-sport et insertion professionnelle : comment répondre aux besoins des publics et des entreprises ? Quelle place pour les acteurs sportifs et socio-sportifs ?

Animateurs et intervenants

- **Romain VIEVILLE, Directeur Emploi/Formation, COSMOS**
- **Dalila RAIS, Cheffe d'unité Politiques Jeunes, Formation et ingénierie de projets DDETSPP Hautes-Alpes**
- **Véronique CARABIN-SCHNEIDER, Directrice de site, Decathlon Rennes Betton**
- **Lena VERGNOL BAUDET, Responsable de rayon Running & Marche - Leader recrutement, Decathlon Rennes Betton**
- **Vincent LE DUAULT, Responsable formation et chargé de développement régional, Ligue de Voile Pays de la Loire**
- **Pierre-Emmanuel BARUCH, Directeur, DAHLIR**
- **Aurélie COMETTI, Consultante**
- **Nicolas PENIN, Chercheur, atelier SHERPAS, du laboratoire régional URePSSS, Université d'Artois.**



Atelier 5 :

Socio-sport et insertion professionnelle : Comment répondre aux besoins des publics et des entreprises ? Quelle place pour les acteurs sportifs et socio-sportifs ?

Idées fortes développées par chaque intervenant :

Romain VIEVILLE, Directeur Emploi/Formation, COSMOS

- COSMOS = 25000 employeurs, fédère 12000 structures sportives.
- Le Panorama de l'insertion professionnelle par le sport met en évidence la nécessité de faire savoir et valoriser ce qui est fait, de savoir ce qui se passe, ce qui est à l'oeuvre dans les actions.
- Turnover très important dans le secteur du sport du fait d'une mauvaise valorisation.
- Enjeu de reconnaître une filière de certification des compétences en matière de socio-sport.
- Création des CQP pour faire une première entrée dans la filière → intérêt de favoriser la progression notamment en compétence.
- Cohérence nécessaire en matière de compétences entre les diplômes et formations.

Dalila RAIS, Cheffe d'unité Politiques Jeunes, Formation et ingénierie de projets DDETSPP Hautes-Alpes

- Dans les Hautes-Alpes, le projet PIC est coordonné par le DAHLIR à destination des publics invisibles (16-25 ans) avec un consortium d'acteurs, dont la Mission Locale Jeunes 05.
- Parmi les principaux freins chez ces jeunes : perte de l'estime de soi → travail d'accompagnement global via la mission locale (parcours de formation) et le DAHLIR (activité de loisirs) + suivi.
- 342 jeunes dits « invisibles » dont 71 ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études et majoritairement des jeunes filles → But d'identifier une activité qui va permettre de les raccrocher.
- Logique de partenariat très fort : nécessité de faire de la pédagogie parfois auprès des acteurs, pour faire comprendre l'intérêt d'utiliser le sport, et de s'appuyer sur des actions / dispositifs un peu différents.

- Ne pas oublier que ces types de projets sont palliatifs à une problématique publique bien identifiée et structurée. Il faut changer radicalement les modes d'action pour intervenir à la source des problématiques.

- Besoin de la DATA pour les pouvoirs publics → qui va permettre l'attribution de financements, l'attractivité ?

Véronique CARABIN-SCHNEIDER, Directrice de site et Lena VERGNOL BAUDET, Responsable de rayon Running & Marche - Leader recrutement, Decathlon Rennes Betton

- Initiation du partenariat avec Breizh insertion Sport au départ pour financer un bus afin que les éducateurs interviennent auprès des jeunes dans les QPV de Rennes pour faire pratiquer des activités physiques et sportives.

- Objectif : rendre Decathlon accessible au plus grand nombre et notamment en changeant les méthodes RH de recrutement.

- Magasin au local : des actions proposées dans cette dynamique mais difficiles à mettre en place du fait de la vision de certains collaborateurs.

- Partenariat gagnant/gagnant pour l'entreprise, la structure socio-sportive, les jeunes accompagnés → envoyer les collaborateurs directement faire du sport avec des structures comme Breizh Insertion Sport par exemple.



Atelier 5 :

Socio-sport et insertion professionnelle : Comment répondre aux besoins des publics et des entreprises ? Quelle place pour les acteurs sportifs et socio-sportifs ?

Vincent LE DUAULT, Responsable formation et chargé de développement régional, Ligue de Voile Pays de la Loire

- Présentation du programme "La mer est à vous" : l'objectif est de développer des appétences pour la mer. Idée d'apporter des premières qualifications aux jeunes (exemple permis bateau).
- 4 modules : Acquérir des compétences maritimes / Progresser en équipage / Promouvoir ses compétences / Intégrer.
- Bilan : 89% ont suivi le parcours en entier / 67% sont engagés ou insérés dans la marche de l'emploi, ou bien ont intégré une formation qualifiante.
- Fragile dans la pérennité → manque de structuration.

Recensement des questions et apports des participants :

- Les clubs sportifs sont identifiés et ont vraiment l'objectif (dans le plan France Travail et les 15h d'engagement pour les bénéficiaires du RSA) de créer du lien entre tous les acteurs locaux pour lever des freins.
- **Pourquoi ne pas partir de la formation des éducateurs sportifs pour créer un module socio-sport au lieu de recréer des formations lourdes qui vont poser des problématiques ?**

Romain.V : Oui, l'idée c'est bien de créer des modules à proposer aux éducateurs sportifs. De nouvelles formations liées à ces enjeux se mettent en place et se structurent : exemple de la mention de master STAPS "Activité Physique, Sport, Politiques Éducatives et Société".

- **Est-ce qu'il y a eu une résonance au niveau national ? Est-ce que d'autres territoires s'en saisissent ?**

Véronique.C : On est mauvais en communication, il y a certainement des choses qui se font sur les territoires mais on communique mal cela. Faire savoir ce que l'on porte est une problématique chez nous.

Est-ce que le dispositif PIC va être reconduit ?

Dalila.R : Oui, il y a des financements pour mais cela va changer un peu.

Les points clés évoqués durant l'atelier collaboratif :

Qu'est-ce qui fait que les projets/collaborations fonctionnent ?

- La communication et complémentarité du travail (public cible, timing, modalité de travail).
- Ne pas oublier de centrer sur les besoins des personnes (demander de quoi elles ont envie et à partir de leurs réponses travailler en collaboration avec elles).
- Certitude de moyens humains et matériels pour mener ces projets en comparaison aux datas, appel à projet à qui on doit rendre des comptes.
- Diversification de l'équipe d'encadrement (pluridisciplinaire, mixte, etc..).

Conclusion :

- Idée de déplacement des frontières dans les projets (s'impliquer dans un projet) afin de favoriser les rencontres des acteurs.
- Penser l'insertion comme un processus (accès mais aussi suivi tout au long de la carrière).
- Question d'opportunité pour les jeunes et les employeurs avec un rééquilibrage du rapport de force (conditions d'emplois, rémunération).
- Le marché de l'emploi devient compliqué (en rémunération par exemple dans les secteurs en tension).
- Problème d'identification des compétences et d'informations justement sur ces débouchés possibles.

Ateliers

Atelier 4 :

L'évaluation et la mesure d'impact, des conditions du socio-sport et une nécessité pour rendre compte

Atelier 5 :

Socio-sport et insertion professionnelle : Comment répondre aux besoins des publics et des entreprises ? Quelle place pour les acteurs sportifs et socio-sportifs ?

Atelier 6 :

Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles

Atelier 6 :

Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles

Éléments abordés durant l'introduction

L'avènement d'une action publique dans le socio-sport repose sur de nombreuses incitations voire injonctions à la transversalité :

- Faire naître un écosystème faisant travailler ensemble des administrations (ministérielles, agences et locales) chargées des affaires sportives, sociales mais aussi liées à l'emploi, à la justice, à l'autonomie afin d'accroître la transversalité au nom de l'insertion sociale et professionnelle de publics vulnérables.

- Répondre à des problèmes sociaux que l'on qualifie de multidimensionnels, hétérogènes et évolutifs : pour correctement prendre en compte cette interdépendance des processus à l'œuvre, le traditionnel fonctionnement sectoriel, en silos organisationnels, ne serait plus tenable.

- Les recherches partagent pour la plupart le constat d'un décalage entre la sectorisation administrative, organisationnelle (associative et professionnelle traditionnelle) ainsi que ce cortège des problèmes « transversaux » et « multiniveaux ». Elles pointent que les changements observés sont plutôt qualifiés de limités et ne répondent pas aux objectifs initiaux d'une transversalité ambitieuse et d'un écosystème intégré du socio-sport.

Facteurs d'éclaircissements :

1. « L'État socio-sportif » déborde les acteurs étatiques ministériels et les services considérés ici, puisque les programmes d'action publique relevant du socio-sport sont portés par de nombreux acteurs spécifiques (agences, collectivités territoriales et intercommunalités, associations, fondations, etc.), en charge de politiques, compétences ou de programmes sectoriels. Il n'y a pas d'acteur qui pourrait être qualifié de pivot, de central dans cet archipel d'intervenants. Il n'y a pas d'acteur assurant la tutelle ou étant le chef de file des acteurs cités, ou bien jouant un rôle d'animation, de pilotage ou de suivi des politiques mises en œuvre.

- Le socio-sport appartenant à tout le monde et à personne en particulier, nous sommes là dans ce que nous appelons des politiques constitutives. Ce sont des politiques processuelles où l'échelon local devient un lieu privilégié pour saisir les dynamiques qui touchent la fabrique locale de la transversalité en ce domaine : qui prend l'initiative, avec quelle conception de la transversalité, quelles modalités de pilotage et d'animation ?

2. La seconde difficulté vient de la possible existence de conceptions différentes voire concurrentes de ce que recouvre le socio-sport. Ces enjeux de qualification sont très importants car ils renvoient d'une part à la définition du problème public à traiter (qui relève d'un cadrage, d'une construction sociale) et cette définition contribue à la légitimation de certaines catégories d'acteurs (à la marginalisation des autres) mais aussi au ciblage des publics bénéficiaires de l'action. Ici, les routines professionnelles et organisationnelles, les corporatismes et codes des travailleurs en présence peuvent encore largement peser sur ce qu'il est pertinent ou non de faire en matière de socio-sport.



Atelier 6 :

Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles

3. Le dépassement d'une approche sectorielle, cloisonnée et en silos passe par la présence de porteurs convaincus de cette cause et dotés d'une volonté tenace. S'engager dans cette direction c'est s'attendre à et accepter de réguler des conflits, de produire des arbitrages entre des élus locaux, des administrations, des acteurs associatifs et autres défendant des intérêts possiblement opposés. Autrement dit, c'est savoir qu'il s'agit de prendre à rebours un contexte encore très structuré par les métiers et les références sectorielles ; c'est savoir composer aussi avec des acteurs qui ont commencé à développer depuis quelques années des logiques de fonctionnement empruntant plutôt aux mécanismes de la compétition (on a bien compris qu'il fallait faire alliance pour le bien des publics et la construction de parcours coordonnés, pour faciliter le recours à des dispositifs rendus plus lisibles ; cela étant capter les crédits des appels à projet par exemple, c'est du « chacun pour soi »).

- Ces porteurs de cause doivent donc accepter que cette transversalité qu'ils souhaitent promouvoir soit le produit d'une succession sans doute de compromis.

- Localement, cette dynamique se fait par l'introduction de procédures et pratiques ad hoc, importées du management, destinées à favoriser les coopérations et la coordination entre des blocs globalement préservés par les organigrammes, les intérêts, les métiers et les corporatismes : « groupes d'information mutuelle », « groupes de débat », travail en « équipe projet » par problème à gérer ; mise en place de pratiques d'échange entre agents dans le traitement et la circulation des dossiers communs (une pratique courante reste bien entendu la réunion régulière, lieu d'une confrontation des points de vue, d'arbitrage et de validation des décisions). Ces dispositifs doivent permettre aux professionnels relevant de métiers distincts d'échanger sur des sujets communs, de partager des expériences et surtout de développer l'interconnaissance.

- Point de vigilance à avoir à l'esprit ici : faire en sorte que les dispositifs de collaboration n'atteignent pas eux-mêmes des niveaux de complexité extrême. Autrement dit, promouvoir cette transversalité est coûteuse en temps, en termes de coordination et d'échanges supplémentaires, c'est-à-dire de surplus d'activité pour des agents confrontés à des environnements de travail de plus en plus exigeants et parfois dans un contexte de réduction des ressources.

Rappel de la problématique de l'atelier :

Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus innovants d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles.

Questionnements structurant l'atelier :

- Faire émerger les conditions à la mise en place des partenariats opérationnels entre acteurs sociaux et acteurs sportifs pour réussir l'accompagnement des publics bénéficiaires
- Identifier les savoir-faire des professionnels engagés, en dépassant les représentations sectorielles.
- Identifier les conditions pour partager les savoirs, les observations, les actions et co-constructions des évaluations ou mesures d'impacts.
- Faire émerger la plus-value pour les professionnels engagés et les publics bénéficiaires. Ces porteurs de cause doivent donc accepter que cette transversalité qu'ils souhaitent promouvoir soit le produit d'une succession sans doute de compromis.

Animateurs et intervenants

- **Marina HONTA, Professeure des universités, Université de Bordeaux**
- **Anthony DRÉANO, Responsable mission animation numérique et sportive, Département d'Ille et Vilaine**
- **Aloysia LE TOUZO, Responsable sport, Département d'Ille et Vilaine**
- **Emmanuel YGOU, Conseiller technique, Ministère de la justice**
- **Marie SANS, chef de service, CHRS Rennes**
- **Erwan GODET, Directeur, Breizh Insertion Sport**
- **Sabrina SARAZIN, Directrice adjointe, Breizh Insertion Sport**

Atelier 6 :

Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles

Idées fortes développées par chaque intervenant :

Anthony DRÉANO, Responsable mission animation numérique et sportive et Aloysia LE TOUZO, Responsable sport , Département d'Ille et Vilaine

- **Situation particulière du département :** Introduction en 2013 d'un nouvel axe ou objectif assigné à l'animation sportive (« favoriser l'accès des publics vulnérables à la pratique sportive »), les élus du département ont fait ce choix de bousculer l'organisation et le travail du secteur sport pour 2 raisons principales : s'appuyer sur cette ressource interne que sont les éducateurs sportifs départementaux pour développer d'autres modes d'accompagnement social et également légitimer la poursuite de cette politique volontariste, dans un cadre budgétaire très contraint, en l'adossant davantage aux compétences « dures » du Département (= chef de file de l'action sociale).
- **Premiers temps de la mise en œuvre :** La mise en œuvre de cette nouvelle organisation ne fut pas sans difficultés. Les freins identifiés sont :
 - Résistance de certains collègues qui ne comprenaient pas le sens et se sentaient dépossédés de leurs métiers, mais aussi une résistance du côté des travailleurs sociaux qui ne voyaient pas la plus-value pour les publics ou pour eux dans l'exercice de leurs missions.
 - Des collègues ESD qui pouvaient avoir une appréhension des publics.
 - La difficulté à mobiliser et motiver les publics, travailler avec d'autres objectifs, des groupes parfois plus restreints
 - Il y a clairement eu une résistance au début (du côté des TS mais aussi des ESD) ; le cheminement (les actions et modalités déployées) pour tisser du lien entre ces 2 mondes aux cultures professionnelles différentes n'est pas allé de soi. Il a fallu mettre en place des rencontres, des immersions, des 1ères expérimentations d'actions en commun.

- Retour d'expérience sur les actions conduites et les enseignements empiriques tirés :

- Les objectifs de la mission :

- Permettre aux publics « éloignés » de l'accès à une activité physique et sportive, d'accéder à la pratique et d'en découvrir les bienfaits.
- Mettre en œuvre cet accès au sport et favoriser l'entrée de ces publics dans une pratique sportive régulière.

- Pour quels publics ? L'ensemble des personnes qui ne pratiquent aucune activité physique ou qui rencontrent des freins à l'accès à la pratique sportive. Ces publics peuvent être des jeunes relevant de la protection de l'enfance, des familles rencontrant des problématiques éducatives, des personnes isolées socialement, en situation d'insertion socioprofessionnelle, de handicap ou de santé précaire. Cela peut se traduire par une intervention directe auprès des publics ou par un accompagnement de projets avec du conseil et de l'ingénierie.

- **En conclusion**

- Ce que l'on peut retenir 10 ans après le lancement, c'est que les ESD comme les TS ne souhaiteraient pas revenir sur l'ancien schéma car ce projet a fortement enrichi l'offre aux publics tout en permettant la mise en place de synergies, de collaborations entre services qui s'ignoraient au sein d'une même collectivité.



Atelier 6 :

Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles

Emmanuel YGOU, Conseiller technique, Ministère de la justice

La question posée autour de l'utilisation du sport dans les dynamiques éducatives au sein de la protection judiciaire de la jeunesse.

- La PJJ utilise le sport au travers du Challenge Michelet et du Trophée Sport Aventure comme manifestations nationales. Ces deux manifestations ont le mérite de fixer une échéance et d'obliger à une préparation.
- Peu de professionnels au sein de la PJJ sont formés à l'utilisation du sport dans les processus éducatifs. Très souvent, il en ressort une reproduction du modèle compétitif fédéral ou bien par méconnaissance de ce que peut procurer et véhiculer le sport, un rejet de la part d'une partie de la communauté éducative, partant du principe que le sport reproduit les modèles inégalitaires et ne favorise en rien les objectifs recherchés.
- Le sport comme outil de médiation favorisant la relation éducative reste marginal dans les contenus de formation. La question de la législation sur les APS est souvent ignorée (natation, ski, musculation). Le rapprochement entre sens, observation et enrichissement des écrits professionnels est souvent absent. La pratique sportive reste souvent occupationnelle ou compétitive (Michelet).
- Les « valeurs du sport » mises en avant sont souvent peu construites. Le sport est neutre, c'est l'éducateur qui transmet les valeurs.
- Décloisonner et poser un nouveau modèle d'intégration du sport dans les pratiques éducatives n'est pas simple : rigidité de l'institution, représentations des professionnels, difficile adhésion des publics, ou surinvestissement des publics confondant ou ne percevant pas les attendus éducatifs.
- Il faut investir les espaces de formations, il faut proposer des actions qui permettent de replacer le jeune et l'éducatif au cœur des dispositifs. Aujourd'hui, les professionnels sont parfois à bout de souffle, la présence du sport, du socio-sport permet des collaborations, de se donner le change sur la prise en charge, d'aller plus loin dans les compétences et situations observés, de construire des parcours, de créer des opportunités.

Marie SANS, chef de service, CHRS Rennes

- La place du sport dans l'accompagnement des publics fragilisés, deux expériences à partager : au sein d'un centre d'addictologie et au sein d'un CHRS.
- Le bien-être physique procuré par une activité sportive n'est pas un objectif du public accueilli en CHRS ou en centre d'addictologie accueillant un public défavorisé. Ce public en prise à des addictions, confronté à des problématiques sociales complexes, à des injonctions judiciaires, des difficultés psychologiques ou des maladies mentales ne place pas leur santé au cœur de leurs priorités. De fait, l'adhésion est complexe. Il s'agit d'un public labile où le manque d'investissement et de régularité sont des freins à la réalisation de projets.
- Il s'agit donc de déployer d'autres stratégies pour permettre la participation du public accueilli afin qu'il expérimente et ressente les bienfaits sur différents plans d'une pratique sportive. La stratégie de l'aller vers, la construction d'une relation de confiance, une sorte d'approvisionnement finit souvent par payer, à condition de ne pas être ambitieux sur le nombre. Les indicateurs de réussite du projet doivent être adaptés.
- La plus grosse difficulté est sans doute du côté des professionnels qui accompagnent avec la peur d'être bousculé dans leur métier, l'idée de ne jamais avoir le temps de faire autrement, de mettre les publics en difficulté. A l'instar du public accompagné, ils peinent à percevoir les apports de la pratique sportive dans leur mission régie par la mise en œuvre de projet individualisé de soins ou d'accompagnement.
- Il y a probablement nécessité de rassurer les professionnels, en amont dans des espaces de formations mais aussi sur le terrain, en les invitant à faire avec, à être avec. L'alliance des professionnels des structures, du public et des partenaires sportifs est la condition quasiment sine qua none de la réussite d'un projet socio sportif.
- La pratique d'une activité sportive a de multiples apports auprès du public accueilli en CHRS, elle contribue à la restauration des habiletés sociales et de l'estime de soi. Au sein d'un collectif, le sport est un vecteur d'apaisement des tensions. La pratique sportive a également un impact favorable sur une démarche de réduction des risques pouvant emmener à investir un parcours de soins. Il est également important de souligner l'importance de la complémentarité des intervenants. Le decloisonnement permet la pluralité des regards, des postures, l'élargissement des axes d'intervention.

Atelier 6 :

Socio-sport et action sociale : Décloisonner les politiques publiques pour construire des processus d'accompagnement social. Focus sur les pratiques professionnelles

- Enfin, dans ce contexte « hostile », il s'agit d'inscrire la pratique sportive dans le projet d'établissement pour que cela ne soit pas une prestation mais bien un élément constitutif du projet.

- L'expérience montre que très souvent, là où il y a des grosses réticences au départ, lorsque l'adhésion est là, les projets deviennent emblématiques et il devient difficile de s'en passer. Les publics ne s'en rendent pas toujours compte au départ mais c'est lorsque les temps sportifs ne sont plus là qu'ils parviennent à dire en quoi cela leur fait ou leur faisait du bien.

Recensement des questions et apports des participants :

- Il est très difficile de faire de l'intersectoriel, le temps manque ou bien la volonté politique de l'institution ne le permet pas.

- Les espaces de formations doivent être réinventés et pensés en prenant plus en compte les expériences de terrains, qui elles font très souvent de l'innovation sans le savoir.

- Il y a nécessité de mieux comprendre les métiers, les publics pour faire de l'intersectoriel.

- Existe-t-il des formations pluridisciplinaires ?

- Les élus politiques pourraient-ils être sensibilisés ?



Conclusion :

- La fabrique du décloisonnement, de l'intersectorialité est un enjeu majeur pour la mise en place de politiques publiques efficaces et durables. L'introduction de mécanismes transversaux à partir du début des années 2010 passe surtout par des procédures et pratiques ad hoc, destinées à favoriser les coopérations et la coordination entre des blocs globalement préservés par les organigrammes. Dans un contexte toujours structuré par les métiers et les références sectorielles, il est très difficile de créer des espaces de porosité. Cela nécessite de dépasser beaucoup de contraintes et de revoir des organisations qui ont souvent une antériorité et une historicité qu'il semble difficile de bousculer.

- La première marche réside souvent dans l'incitation au partage d'expériences et au développement de l'interconnaissance.

- Un autre moyen de passer les frontières sectorielles internes consiste à développer les procédures collaboratives entre les services métiers, y compris sous la forme d'instruments standardisés ou d'outils. D'autres dispositifs importés du management complètent le tableau : le travail en « équipe projet » par problème à gérer ; le recours aux « démarches qualité » avec certification éventuelle ; la mise en place de pratiques d'échange entre agents dans le traitement et la circulation des dossiers communs. La pratique la plus courante reste la réunion régulière de l'équipe de direction et des chefs de service, lieu d'une confrontation des points de vue, d'arbitrage et de validation des décisions sur les dossiers à enjeux.

- Pris dans ces multiples schémas d'organisation, entre secteurs et entre échelles de mise en œuvre, les services doivent alors composer avec des dispositifs de collaboration qui atteignent parfois des niveaux de complexité extrême, il s'ensuit alors une perte d'efficacité là où au départ il s'agissait d'en gagner. Les chemins sont nombreux mais ils sont souvent complexes et nécessitent du temps long et la nécessaire relecture des schémas traditionnels liés aux fiches métiers.

Plénières de clôture

Synthèse des Journées nationales d'Etude et de Formation en socio-sport 2023

Clôture des Journées nationales d'Etude et de Formation en socio-sport 2023

Synthèse des Journées nationales d'Etude et de Formation en socio-sport 2023

Pierre-Emmanuel BARUCH, Directeur, DAHLIR

- Soulignant l'importance de la co-construction avec des acteurs variés pour amener la perspective collective là où elle souhaite aller, Pierre-Emmanuel BARUCH met en avant la notion de construction collaborative et les enjeux futurs liés à l'emploi et à l'accompagnement des individus dans le monde de l'entreprise. Les acteurs viennent de champs différents, mais c'est ça qui est intéressant.

- Aujourd'hui, nous sommes engagés dans une période de transition car nous arrivons à la fin des conventions signées dans le cadre du programme Impact Social par le Sport qui était sur 3 ans. Il s'agit aujourd'hui de ne pas s'arrêter mais bien d'être dans une continuité multiple où nous devons arriver à avoir avec nous d'autres acteurs socio-sportifs et venant d'autres champs. Il y a bien une volonté commune de pouvoir ouvrir et travailler avec d'autres personnes, de travailler sur des outils et d'amener des concepts au cœur de nos métiers. L'enjeu pour nous est aussi de sécuriser nos associations (DAHLIR, BIS, Rebonds!) en territoire et savoir comment on arrivera, demain, à aller plus loin et à pérenniser ce type de journées et d'événements.

Sanoussi DIARRA, Délégué au développement, Rebonds!

- L'organisation de cette année a permis de favoriser les échanges. Les changements dans les politiques publiques, en particulier concernant le socio-sport, mettent en évidence la nécessité de réponses rapides. De plus, la collaboration entre l'ensemble des parties prenantes pour assurer le succès des initiatives socio-sportives est un réel besoin.

- Cette année, les ateliers (plus longs) ont été construits pour être propices aux interactions avec les intervenants et aux échanges entre les participants ce qui était un vrai confort par rapport à la 1ère édition. Avec la politique publique récemment sortie, il y a un besoin de réponses rapides construites avec l'ensemble des acteurs tout en espérant que la complexité du socio-sport soit comprise et qu'aucun raccourci ne soit fait.

- Enfin, la nécessité de travailler sur du temps long est revendiquée. Des acteurs socio-sportifs nous ont rejoints, d'autres sont intéressés. Ça bouge du côté des fédérations, des têtes de réseaux, il faut arriver à articuler tout ça. La démarche de structuration du socio-sport dans laquelle nous sommes engagés nous servira ensemble. Le dialogue entre les acteurs demande du temps et des dispositions de la part de chacun. C'est une entreprise collective qui nécessite d'être sécurisée

Erwan GODET, Directeur, Breizh Insertion Sport

- Durant ces journées, il a souvent été abordé l'enjeu de la pérennisation. Finalement, comme l'a dit Marina Honta, peut-être qu'il faut en réalité sécuriser pour que les projets socio-sportifs et leurs acteurs puissent s'épanouir. De la même façon, la question du décloisonnement a beaucoup été mentionnée. Cela fait 20 ans que nous parlons de décloisonnement, d'échanges de pratiques professionnelles, mais c'est très compliqué à mettre en place car le temps et les moyens ne sont pas donnés pour le faire.

- Nous avons besoin que des chercheurs, des laboratoires universitaires (sociologie, anthropologie, psychologie) en pluridisciplinaire viennent dire ce qu'il se passe. Durant cette seconde édition, les chercheurs ont donné de nombreuses informations. De manière générale, ces informations sont libres, gratuites et à disposition, il faut s'en emparer pour évoluer, faire de la mise à distance dans nos pratiques (est-ce que ça avance ou non, dans quelle direction aller...).



Plénières de clôture

Synthèse des Journées nationales d'Etude et de Formation en socio-sport 2023

Clôture des Journées nationales d'Etude et de Formation en socio-sport 2023

Clôture des Journées nationales d'Etude et de Formation en socio-sport 2023

Thierry TEBOUL, Directeur Général, AFDAS

- 2 choses sont à retenir de ces journées :

- La volonté de consolider les actions
- La volonté claire d'avoir plus de coopération et de coordination entre les acteurs du champ. La coopération entre les acteurs de l'inclusion est surprenante car, plutôt qu'être dans une logique d'industrie, ils semblent essentiellement suivre une logique de projet et donc être en compétition.

- Essayer de faire collaborer les acteurs est important, mais cela pose la question des accords, de la conjugaison des actions ensemble et de la déclinaison. Etant à un carrefour, c'est une vraie opportunité pour trouver un moyen générique de financement dans le temps et réussir à pérenniser les interventions sur ces questions d'inclusion, ce qui passera par des dispositifs de droit commun.

- La branche du sport doit faire le tri entre l'inclusion PAR et DANS le sport. L'avenir de notre contribution sera d'essayer d'apporter des solutions et non pas de financer des dispositifs. Il est nécessaire de montrer l'impact qui est une notion à objectiver avec des savoirs. Aujourd'hui, l'invisibilité tout comme le faible % de PIB dédié au sport chaque année sont de vrais handicaps concernant le financement public qui doute.

Gérard BAUDRY, Responsable, PRN SI

- Avec cette nouvelle édition, nous avons essayé de répondre aux satisfactions et frustrations qui ont été exprimées suite aux JEF 2022, en particulier concernant les interactions. En partie grâce au soutien de la région, du département et de la ville, beaucoup de choses supplémentaires ont été ajoutées par rapport à la 1ère édition, comme la participation des bénéficiaires qui était un aspect essentiel des JEF 2023.

- En parallèle, nous avons réduit le nombre de thématiques pour augmenter le temps de chaque atelier afin de permettre davantage d'échanges. Pour l'année prochaine, nous ne sommes pas forcément dans du toujours plus, mais il semble compliqué de ne pas accueillir plus de monde dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024. Il y a une convergence, une synergie avec les acteurs, on travaille davantage ensemble. Finalement, aider les acteurs par exemple à la prise de décision concernant leurs pratiques d'évaluation est tout aussi pertinent que faire du socio-sport auprès des publics.





MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

**SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN
ET SUR LA PLATEFORME
SPORT ET INCLUSION**

Avec le soutien de :

